

La Participation politique des femmes en République Démocratique du Congo

*Une enquête auprès des femmes politiques
congolaises de Kinshasa*



Sous la direction de
Bernard LUTUTALA MUMPASI



La Participation politique des femmes en République Démocratique du Congo

***Une enquête auprès des femmes politiques
congolaises de Kinshasa***

Publications de la Fondation Konrad Adenauer

Kinshasa 2019

Les recherches menées en 2017, sous le Représentant Résident Gregor JAECKE, et la publication du présent ouvrage en 2019 ont été financées par la Fondation Konrad Adenauer. Cependant, les opinions exprimées ici n'engagent que le CERED-GL.

Etude réalisée par

Le Centre Régional de Recherche et de Documentation sur les Femmes, le Genre et la Construction de la Paix dans la Région des Grands Lacs sous la direction du Prof. Dr Bernard LUTUTALA MUMPASI

Comité de rédaction : Gregor JAECKE

Représentant Résident de la Fondation Konrad Adenauer (en 2017)

Prof. Dr Pamphile MABIALA MANTUBA-NGOMA
Coordinateur National de la FKA

Dépôt légal n° SP 3.01909-57408

Copyright : FKA/CERED-GL/2019

A propos du CERED-GL

Le Centre Régional de Recherches et de Documentation sur les Femmes, le Genre et la Construction de la Paix dans la région des Grands-Lacs (CERED-GL) est une institution autonome et indépendante dotée de la personnalité civile et de la capacité juridique. Il opère comme Centre de catégorie II de l'UNESCO.

LE CERED-GL a été créé en 2010 pour « promouvoir la protection et le respect de l'égalité des sexes et des droits humains de la femme dans la région des Grands-Lacs en vue du développement et de la construction équitable et durable de la paix dans cette région ».

Pour atteindre cet objectif, le CERED-GL mène les activités ci-après sur le triptyque femmes-genre-paix :

1. La recherche orientée vers la formulation des politiques et le dialogue entre les chercheurs et les politiques ;
2. Le renforcement des capacités de recherche ;
3. La mise en réseau : réseaux scientifiques, réseaux politiques (réseautage des décideurs politiques), dialogues politiques, réseaux des centres nationaux ;
4. Le développement de partenariats : coopération avec les universités, les chercheurs, les responsables politiques, les partenaires au développement, les ONG des femmes et les médias, aux niveaux régional et national ;
5. La documentation et la publication des informations et des données issues de la recherche afin qu'elles servent dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes favorables aux droits et à l'autonomisation des femmes.

Le CERED-GL mène ses activités à travers les onze pays de la région des Grands-Lacs qui l'ont créé, à savoir l'Angola, le Burundi, le Congo, le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda, la République centrafricaine, la RD Congo, le Soudan, la Tanzanie et la Zambie. Des centres nationaux dans les onze pays constituent des branches associées au Centre régional.

Pour toute information complémentaire, prière consulter son site : www.cered-gl.org

Table des matières

A propos du CERED-GL.....	v
Table des matières.....	vii
Remerciements	ix
Préface	xi
Sigles et acronymes.....	xiii
Liste des tableaux.....	xiv
Résumé exécutif.....	xv
Introduction	19
Chapitre I. Problématique, Objectifs et méthodologie de l'étude	23
1. Problématique générale	23
2. Contexte et justification de l'étude	25
3. Objectifs de l'étude	33
4. Résultats attendus	33
6. Méthodologie de l'étude.....	34
7. Définition des concepts	35
7.1. Participation politique	35
7.2. Le leadership.....	36
7.3. Elite politique	37
Chapitre II. Etat des connaissances sur la participation politique	39
Chapitre III. Caractéristiques des femmes enquêtées et leur parcours politique.....	47
1. Profils des femmes enquêtées	47
1.1. Affiliation politique	47
1.2. Age.....	50
1.3. Niveau d'instruction, état matrimonial, religion, et profession.....	51
2. Parcours politique des femmes enquêtées	54

Chapitre IV. La participation politique : Connaissance, Implication, Attitudes, Obstacles et Opportunité	59
1. Connaissance du concept « participation politique »	59
2. De la signification de la participation politique	59
3. De l'implication dans la vie politique	62
4. Participation des femmes congolaises aux élections	66
4.1. Les causes des échecs aux élections.....	68
4.2. Stratégies envisagées pour gagner aux prochaines élections	72
5. Les raisons de l'implication dans la vie politique	73
6. Avantages de la participation à la vie politique.....	77
7. Obstacles à la participation politique de la femme congolaise	83
8. Attitudes et perception d'autres femmes face à l'activité politique.....	87
8.1. Des attitudes tantôt positives, tantôt négatives	87
8.2. Pesanteurs culturelles et élection des femmes par les femmes	88
8.3. Le comportement de la femme politique.....	90
8.4. Le refus de la femme d'être dirigée par une femme.	91
8.5. L'emprise de l'homme sur la femme	92
9. Stratégies à mettre en place pour que les femmes participent et se maintiennent sur la scène politique.....	92
10. Quelle est la plus-value de la participation politique de la femme congolaise	93
Chapitre V. Renforcement des capacités sur la participation politique	97
1. Participation aux formations assurées par KAS.....	97
2. Pertinence des formations assurées par KAS et leur impact sur la participation politique	98
3. Thèmes des prochaines formations proposés par les femmes pour accroître leur participation politique	102
Bibliographie	107
Annexe	109

Remerciements

Le CERED-GL remercie la Fondation Konrad-Adenauer pour la confiance qui lui a été faite de mener cette étude, et pour les moyens mis à sa disposition pour le faire. Il se réjouit de l'appui constant que la KAS lui assure depuis 2014 pour la réalisation de ses activités. Il espère que d'autres partenaires et bailleurs de fonds emboîteront le pas à la KAS et apporteront à leur tour un soutien multiple à la réalisation des objectifs du CERED-GL.

La réalisation de cette étude a été confiée à la Direction de la Recherche du CERED-GL. Nous voudrions donc remercier ici les chercheurs de cette direction qui ont développé le projet de recherche, supervisé la collecte des données et effectué l'analyse des données collectées. Il s'agit de Fidèle Bikangi Nkiabungu (Directeur de la recherche), Francis Loka Kongo (chercheur), Régine Nambuwa (chercheuse), Félicité Langwana (chercheuse), Espérance Bayedila (chercheuse), Neka (chercheuse), et Modeste Luntala Mundaya (chercheur).

La collecte des données pour l'enquête quantitative et l'enquête qualitative a été faite par d'autres membres du CERED. Qu'ils en soient tous remerciés.

Nous tenons enfin à remercier toutes les 118 femmes qui ont été rencontrées pendant l'enquête quantitative et qualitative, et qui se sont pliées aux exigences méthodologiques de la conduite des enquêtes. La joie qu'elles ont éprouvée à répondre aux questions traduit l'intérêt qu'elles ont accordé à cette étude. Nous espérons que ce rapport rend fidèlement compte des points de vue qu'elles émises. Et surtout que ces points de vue seront pris en compte dans l'élaboration des politiques et des programmes sur la participation politique des femmes congolaises.

Bernard LUTUTALA MUMPASI

Directeur Général

Préface

La Fondation Konrad Adenauer reste fidèle à son engagement à encourager les femmes dans la participation à la vie politique nationale en République Démocratique du Congo.

La participation politique de la femme est non seulement une question d'actualité nationale mais aussi internationale. Car le pouvoir de l'Etat appartenant à tous les citoyens, il est anormal qu'il soit usurpé par les hommes qui sont, du reste, démographiquement moins nombreux que les femmes. Pareille situation ne semble pas beaucoup changer malgré l'existence de nombreux instruments juridiques internationaux, continentaux, régionaux et nationaux qui luttent contre toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et qui font la promotion des principes comme l'égalité de genre, l'égalité des chances, l'équité, la non-discrimination, la parité entre hommes et femmes, etc.

La parution de cette enquête vient à point nommé, étant donné que le Ministère du Genre, Enfant et Famille travaille à la conception d'une « Stratégie nationale de la participation politique de la femme à la gouvernance démocratique » dont l'objectif ultime est celui de contribuer à l'amélioration de la participation de la femme congolaise dans les instances de prise de décision.

Je remercie infiniment le Professeur Bernard Lututala Mumpasi, Directeur Général du CERED/GL, d'avoir accepté de diriger, en collaboration avec le personnel de son institution, l'enquête sur terrain dont les résultats empiriques sont présentés dans cet ouvrage. Nous espérons fermement que ce livre pourra contribuer, tant soit peu, à la visibilité de son centre dont la mission, qui lui a été confiée par les femmes ministres du genre et des affaires féminines de la Région des Grands Lacs, consiste justement à promouvoir la recherche sur les femmes, le genre et la construction de la paix dans les pays de la Région des Grands Lacs.

La Fondation Konrad Adenauer, en mettant ce baromètre de l'engagement politique de la femme à la disposition des décideurs politiques, des partis politiques, des femmes actrices étatiques et des femmes aspirantes à la gestion du pouvoir de l'Etat, et des institutions internationales d'appui aux femmes, voudrait non seulement mesurer l'apport de son accompagnement des femmes mais elle espère aussi saisir cette opportunité pour provoquer la prise de conscience de la nécessité de l'implication réelle et efficace des femmes à la gestion de la cité.

Kinshasa, le 24 novembre 2017.

Le Représentant Résident de la KAS,

Gregor JAECKE.

Sigles et acronymes

CEDEF	: Convention pour l'Élimination des Discriminations à l'égard des Femmes
CENI	: Commission Electorale Nationale Indépendante
CERED-GL	: Centre Régional de Recherche et de Documentation sur les Femmes, le Genre et la Construction de la Paix dans la région des Grands-Lacs
EDS	: Enquête Démographique et de Santé
FPPI	: Une Femme politique ayant participé à l'interview
KAS	: Fondation Konrad-Adenauer
MINIGFAE	: Ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant
MSF	: Mouvement Social Féminin
ODD	: Objectifs pour le Développement Durable
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	: Organisation Non-Gouvernementale
OSC	: Organisation de la Société Civile
RD Congo	: République Démocratique du Congo
SADC	: Southern African Development Community...

Liste des tableaux

Tableau n°1 :	Quelques statistiques sur la participation politique de la femme congolaise	28
Tableau n°2 :	Opinion sur la violence conjugale : adolescentes de 15-24 ans qui pensent qu'il est justifié que, pour certaines raisons, un mari batte sa femme, selon leur niveau d'instruction, Kinshasa, 2013	30
Tableau n°3 :	Répartition des enquêtées selon leur affiliation politique	48
Tableau n°4 :	Répartition des enquêtées selon leur engagement politique (appartenance à un parti politique).....	49
Tableau n°5 :	L'âge moyen et médian des enquêtées selon leur appartenance à un parti politique	50
Tableau n°6 :	Caractéristiques sociodémographiques des femmes enquêtées	51
Tableau n°7 :	Nombre moyen et médian de partis politiques et d'organisations de la société civile auxquels les femmes ont adhéré	54
Tableau n°8 :	Répartition de femmes ayant changé de parti politique depuis 1990	55
Tableau n°9 :	Implication des femmes dans la vie comme manifestation de la participation politique.....	62
Tableau n°10 :	Répartition de femmes ayant déjà participé à une campagne électorale.....	67
Tableau n°11 :	Engagement dans la société civile et souhait d'adhérer à un parti politique.....	81
Tableau n°12 :	Obstacles à la participation politique et facteurs explicatifs du confinement des femmes aux postes en rapport avec le secteur social	84
Tableau n°13 :	Participation des femmes aux formations assurées par la Fondation Konrad	98
Tableau n°14 :	Appréciation par les femmes des formations assurées par la Fondation Konrad Adenauer.....	99
Tableau n°15 :	Participation politique des femmes selon qu'elles ont suivi ou non les formations de KAS	100
Tableau n°16 :	Souhait des femmes d'adhérer à un parti politique selon qu'elles ont suivi ou non les formations de KAS	101
Tableau n°17 :	Participation des femmes aux élections selon qu'elles ont suivi ou non les formations de KAS	102

Résumé exécutif

Cette étude sur la participation politique des femmes en République Démocratique du Congo (RD Congo), réalisée par le CERED-GL avec l'appui de la Fondation Konrad-Adenauer (KAS), a pour objet de déterminer l'influence de l'accompagnement assuré par la KAS, à travers les formations qu'elle a organisées ces dernières années, sur la participation politique des femmes congolaises. En outre, l'étude cherche à savoir comment les femmes politiques congolaises perçoivent, comprennent, et pratiquent-elles la participation politique. Et quels en seraient les obstacles éventuels, à prendre en compte dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et des programmes.

L'étude se base sur les données d'une enquête quantitative qui a été menée auprès de 102 femmes, et des données qualitatives issues des interviews approfondies qui ont été réalisées auprès de 16 autres femmes. Au total, 118 femmes¹ leaders du monde politique, de la société civile et des institutions publiques ont été ciblées. Les enquêtes ont été menées du 9 au 23 juin 2017. Les données recueillies ont fait l'objet d'une analyse statistique descriptive simple et d'une analyse de contenus.

L'étude montre que les femmes enquêtées considèrent la participation politique comme le fait (1) d'être informée des faits et de l'actualité politique ; (2) de partager les analyses et les considérations politiques avec les autres, (3) d'être membre d'un parti politique ; et (4) de participer à la prise des décisions dans la société.

L'étude fait aussi ressortir que la femme congolaise ne voudrait plus rester en marge de la gestion de la cité, autrement dit de la participation politique, en vue, entre autres, de contribuer à la lutte pour l'égalité de genre et la protection des droits humains

1 102 et 16 femmes concernées respectivement par l'enquête quantitative et qualitatives

des femmes ; de participer à la sauvegarde des acquis de la démocratie ; d'afficher et d'assouvir ses ambitions politiques.

Cette implication dans la gestion de la cité exige la possession des compétences nécessaires pour accomplir cette mission. C'est ici qu'intervient la KAS à travers les formations qu'elle organise et qui ont été suivies par 4 femmes interrogées sur 10. Ces dernières les apprécient fortement (78% des femmes), ce qui constitue une invitation pour la KAS à poursuivre ses efforts en abordant certains thèmes identifiés par les femmes interrogées. Il s'agit des thèmes suivants : Femme et gestion de la société ; Genre et participation politique de la femme ; Participation des femmes au processus électoral etc.

Malgré le bénéfice des formations reçues de la KAS et la volonté des femmes de réussir leur carrière politique, ces dernières doivent affronter plusieurs obstacles qui jalonnent leurs parcours politiques, dont les plus importants sont : la pauvreté, le cadre institutionnel qui leur est défavorable et les pesanteurs culturelles. Même si ces obstacles sont surmontés, l'étude montre que les femmes occupent encore et le plus souvent des « fonctions féminines », soit celles qui portent sur le secteur social, alors que les ministères techniques et de souveraineté sont plutôt dirigés par les hommes. Il persiste donc une ségrégation, en défaveur de la femme, en cette matière, qui dénote de la place de seconde zone qui lui est encore attribuée.

Pour se frayer un chemin dans un tel environnement politique, plusieurs stratégies ont été évoquées par les femmes interrogées, notamment l'application effective de la loi sur la parité, la promotion des mesures de discrimination positive, le renforcement des capacités des femmes, la mise en place d'un cadre institutionnel et juridique qui aide les femmes à se connaître et à s'engager dans la vie politique, etc. Ceci est important d'autant plus que selon les femmes ciblées par cette étude, la participation accrue des femmes dans la sphère politique a plusieurs avantages. Elle est considérée comme une

garantie pour le rétablissement de la paix en RD Congo, pour l'amélioration des conditions sociales de la population, pour l'instauration de la bonne gouvernance, pour la promotion de la parité, pour le respect des textes et des droits de la femme.

Ces changements qu'induirait la forte participation des femmes à la vie politique ne peuvent être effectifs que si les femmes sont assez nombreuses dans les directoires des partis politiques et si, en plus, elles bénéficient d'un pouvoir économique. En effet, tant qu'elles n'auront pas conquis ces instances de prises de décisions au sein des partis politiques, leurs préoccupations ne seront pas considérées par ces derniers. Par ailleurs, la participation politique a un coût et tant que les femmes n'auront pas les moyens de leurs ambitions, elles seront exclues de ces instances de prise de décisions. D'où l'importance d'avoir une masse critique des femmes dans les directoires des partis et ayant un pouvoir économique; ces femmes seraient alors à la base de la révolution du genre en RD Congo dont les effets ne peuvent être que positifs pour toute la société congolaise.

Les résultats de cette étude nous conduisent à formuler les recommandations ci-après :

Recommandations	Recommandations adressées à...
1. Accroître le niveau d'instruction, et combattre l'analphabétisme et l'illettrisme des femmes congolaises	- L'Etat congolais et ses partenaires du secteur de l'éducation
2. Œuvrer pour le changement des mentalités et des comportements concernant les normes sociales dégradantes	- L'Etat congolais et ses partenaires dans le domaine du genre, de la culture et du droit - Fondation Konrad Adenauer
3. Renforcer le pouvoir économique des femmes congolaises	- L'Etat congolais et ses partenaires dans le domaine de l'empowerment économique féminin - Fondation Konrad Adenauer
4. Mettre en application le principe constitutionnel de la parité et la discrimination positive	- L'Etat congolais, les Partis politiques et les Organisations de la Société Civile
5. Développer une plus grande solidarité et plus de tolérance entre les femmes	- Organisations féminines, Organisations de la Société civile, Partis politiques - Fondation Konrad Adenauer
6. Accorder aux femmes plus de poids politique et de voix dans les Partis politiques	- Partis politiques et Organisations de la Société Civile - Fondation Konrad Adenauer
7. Assainir les mœurs au sein de la classe politique féminine congolaise	- Partis politiques, Femmes politiques congolaises, Organisations féminines
8. Multiplier et diversifier les sessions de formation	- Fondation Konrad-Adenauer et d'autres partenaires au développement, Organisations de la société civile, Partis politiques,...

Introduction

Malgré tous les discours, les déclarations politiques, les revendications des organisations de la société civile, y compris les associations des femmes, et en dépit de la volonté des partenaires au développement d'accompagner le processus de la lutte pour l'égalité de genre, la RD Congo vient à peine de finaliser l'élaboration du premier draft de la Stratégie Nationale pour la Participation Politique des Femmes². Ce dernier doit encore être validé par tous les partenaires impliqués dans cette thématique, pour ensuite être soumis au long et délicat processus d'adoption puis de promulgation par les instances compétentes, avant de devenir opposable à tous. La RD Congo a donc pris du retard pour se doter d'un cadre politique et juridique qui permette la participation politique de la femme congolaise.

Ce retard n'est pas anodin. Il traduit le fossé qui sépare une certaine volonté politique de favoriser la participation politique de la femme congolaise d'une part, et les pesanteurs culturelles et autres qui en freinent l'institutionnalisation d'autre part. Entre les deux, on assiste à une sorte de navigation à vue pour permettre à la femme congolaise de jouir tant soit peu de ses droits en cette matière. Le résultat en est que la participation politique de la femme congolaise est encore faible. Il est donc impérieux de mettre tout en œuvre pour la rendre plus forte, comme le veut du reste la Constitution de la RD Congo de 2006.

En tant que structure régionale de recherche ayant pour mission de « promouvoir la protection et le respect de l'égalité des sexes et des droits humains de la femme dans la région des Grands-Lacs en vue du développement et de la construction équitaine et durable de la paix dans cette région », le CERED-

2 MINIGEF-CEPFE, 2017, Draft de la Stratégie Nationale de la Participation Politique de la Femme à la Gouvernance Démocratique, Kinshasa.

GL a bénéficié d'un appui de la Fondation Konrad-Adenauer pour brosser l'état des lieux de la participation politique de la femme congolaise afin de baliser le chemin des politiques et programmes sur cette thématique.

Qui dit baliser le chemin sous-entend mettre la recherche en amont et en aval de l'adoption et de l'évaluation de toute politique et programme en général, et sur la participation politique en particulier. En effet, comme c'est le cas avec les autres aspects de la lutte pour l'égalité du genre, dont la lutte contre les violences basées sur le genre, il existe un certain nombre d'activités, et même de programmes, qui tentent déjà de rendre effective la participation politique de la femme, de lutter contre les pesanteurs qui compromettent cette participation. Mais de quoi parle-t-on exactement ? Ces activités, y compris les formations qui sont assurées ici et là, et les programmes, sont-ils les plus indiqués pour parvenir au résultat attendu ? Il faut, pour répondre à ces interrogations, revenir à la recherche. Et c'est la raison d'être de cette étude.

En effet, cette étude se propose de déterminer l'influence de l'accompagnement assuré par la KAS, à travers les formations qu'elle a organisées ces dernières années, sur la participation politique des femmes congolaises. Ce faisant, l'étude cherche à savoir comment les femmes politiques congolaises perçoivent, comprennent, et pratiquent-elles la participation politique. Et quels en seraient les obstacles éventuels, à prendre en compte dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et des programmes.

Ce rapport rend compte des résultats de l'étude en 5 chapitres. Le premier retrace la problématique générale de la participation politique, c'est-à-dire dans le contexte mondial et mondialisé. Le deuxième chapitre en donne le contexte et la justifie d'une étude dans le cas de la RD Congo. Le troisième chapitre procède à un survol de l'état des connaissances pour comprendre les défis qui se posent à la participation politique des femmes dans le monde et en RD Congo. Au quatrième

chapitre, il est présenté les caractéristiques de la population qui a été enquêtée. Et au cinquième chapitre sont analysés la connaissance que les femmes ont de la participation politique, leur implication dans la participation politique, les avantages qu'elles en retirent, les obstacles qui se dressent à elles et les stratégies qu'il convient de privilégier pour une meilleure participation politique des femmes congolaises.

Chapitre I

PROBLÉMATIQUE, OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

1. Problématique générale

La question de la participation politique des femmes, autrement dit de leur implication dans les différentes sphères du pouvoir, fait l'objet d'une attention particulière sur le plan international et à l'échelle de chaque pays. En 1979 déjà, la Convention pour l'Élimination des Discriminations à l'Égard des Femmes (CEDEF) prônait des « mesures pour éliminer les discriminations à l'égard des femmes dans la vie politique et publique des pays, notamment en ce qui concerne le droit d'élire et d'être élue, de participer à l'élaboration de la politique des Etats et son exécution, d'occuper les emplois publics et d'exercer toutes les fonctions publiques à tous les échelons du gouvernement ». Plus tard, soit en 1995, le Programme d'Action de Beijing a retenu deux objectifs stratégiques, sur les 12, consacrés à la participation politique de la femme, à savoir 1) «encourager le partage du pouvoir et la prise de décision » (objectif 7) et 2) « promouvoir les mécanismes de promotion de la femme » (article 8).

En 2000, le monde entier a adopté des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), parmi lesquels on note l'Objectif 3 qui vise à « promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes d'ici à 2015 ». L'Objectif 5 (Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et filles) des Objectifs du Développement Durable (ODD) a précisé qu'il faut entendre par là i) de mettre fin à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles ; et ii) qu'il faut garantir la participation effective des femmes et leur accès en toute égalité

aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique.

Au niveau africain, le Protocole de MAPUTO, en vigueur depuis 2001, précise en son article 9 sur le droit de participation au processus politique et à la prise des décisions : participer aux élections sans discrimination, être représentées à parité avec les hommes à tous les niveaux dans les processus électoraux.

La SADC, dont la RDC est membre, a prévu dans son Protocole sur le Genre et le Développement, signé en 2008, dans son article 12, que « les Etats partis s'efforceront de s'assurer qu'au plus tard 2015, un minimum de 50 % des postes de prise de décision dans les secteurs public et privé, sont détenus par des femmes, notamment par l'utilisation de mesures de discrimination positive (...) en éliminant tous les obstacles qui les empêchent de participer de façon significative à toutes les sphères de la vie et de créer les conditions propices à une telle participation ».

Trente ans après toutes ces conventions, les progrès sur l'égalité du genre et la participation politique des femmes dans le monde et plus particulièrement dans les pays africains restent mitigés. Le concept de *l'Empowerment des femmes*, symbole de cet engagement, paraît comme un simple vœu dans plusieurs pays africains. Alors qu'il prônait une autonomisation des femmes impliquant une transformation des structures favorisant exclusivement jusque-là

le sexe masculin, et se concevait donc comme un processus dynamique de transformations des relations dans le système de genre des différentes formes de pouvoir, les indicateurs montrent que cette transformation est toujours attendue. Aujourd'hui, ce concept apparaît davantage comme un slogan à l'usage des scientifiques et des politiques, au lieu de symboliser une dynamique nouvelle de l'implication des femmes dans les sphères sociales, économiques et politiques.

2. Contexte et justification de l'étude

La RD Congo s'est inscrite dans la dynamique mondiale décrite ci-dessus concernant la participation politique des femmes à la vie politique et à la prise de décision publique. Elle s'est engagée, dans sa Constitution, à promouvoir l'égalité de genre. En effet, l'article 14 de la Constitution du 18 février 2006 stipule que « les pouvoirs publics veillent à l'élimination de toute forme de discrimination à l'égard de la femme et assurent la protection et la promotion de ses droits ». Par ailleurs, la RD Congo a souscrit à toutes les conventions internationales, africaines et régionales en matière d'égalité de genre et de participation politique des femmes qui viennent d'être rappelées ci-haut. Au niveau national, elle a mis en place le cadre institutionnel et juridique approprié pour favoriser cette participation (encadré 1).

Encadré 1 : Cadre institutionnel de la participation politique de la femme congolaise : quelques repères historiques

1980 : Création d'un Secrétariat permanent chargé de la condition féminine, élevé en Ministère trois ans plus tard.

1996 : Création du Conseil National de la Femme pour mettre en pratique le Plan d'action de Beijing

2006 : Le ministère de la Condition féminine devient Ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant ; il deviendra en 2017 le Ministre du Genre, de l'Enfant et de la Famille.

2006 : Création des structures du MINIGFAE plus ciblées : Comités Techniques national, provinciaux et locaux Conjointes de coordination de lutte contre les violences sexuelles (CTC) ; Conseils National, provinciaux et locaux des femmes ; Synergies provinciales et locales de lutte contre les violences sexuelles (CPLVS) ; Cellule d'Etudes et de Planification de la promotion de la Femme, de la Famille et de la protection de l'Enfant (CEPFE) ; Agence Nationale de lutte contre les violences faites à la Femme, à la Jeune et petite fille (AVIFEM) ; Fonds National de la promotion de la Femme et de la protection de l'Enfant (FONAFEN) ; Centre National de Diffusion et d'information sur la promotion de la Femme (CENADIF),

2009 : Promulgation de la Politique Nationale Genre

2009 : Elaboration et mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Lutte contre les violences sexuelles et basées sur le Genre (SNVBG)

2010 : Adoption du Plan d'Action National de la Résolution 1325 en RDC comprenant, entre autres axes, le Violences sexuelles et basées sur les femmes, dont l'objectif est «la prévention et la réduction des violences sexuelles et basées sur le genre tel que définie dans la SNVBG³ » .

2010 : Accord d'abriter le siège du Centre Régional de Recherches et de Documentation sur les Femmes, le Genre et la Construction de la Paix dans la région des Grands-Lacs (CERED-GL). La signature de l'accord de siège entre le CERED-GL et le Gouvernement de la RDC a eu lieu le 7 juin 2016.

2014 : Création du Groupe Thématique Genre (GTG) regroupant tous les acteurs (étatiques et non-étatiques) travaillant sur les questions du genre. Le groupe thématique a ses déclinaisons au niveau des provinces.

3 RDC-ONU Femmes, 2015, Rapport Bilan-15 ans de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies en République Démocratique du Congo, Kinshasa, 28 p.

2015-2017 : Révision de la SNVBG

2015 : Prise en compte des problèmes de violences sexuelles au plus haut niveau de l'Etat par la nomination, par le Chef de l'Etat, d'un Représentant personnel en charge des violences sexuelles et du recrutement des enfants

2015 : Promulgation de la Loi n° 15/013 du 1er août 2015 portant modalités d'application des droits de la femme et de la parité

2016 : Promulgation du Code de la famille modifiée

Source : RDC-MINIGEFAE-CERED, 2017 : La SNVBG révisée.

Cependant, malgré ces progrès réalisés sur le plan juridico-institutionnel, les défis à relever sont encore immenses et des actions courageuses doivent encore être engagées pour favoriser et accroître la participation politique de la femme en RD Congo. Le tableau ci-après montre que, quelque soit l'indicateur qui est considéré, cette participation reste faible : en aucun moment on observe plus de 10 % des femmes, comparativement aux hommes, dans les différents types de participation, exception faite de leur participation aux élections, car on a observé une proportion de 13,6 % de femmes candidates aux élections législatives de 2006 et de 12,8 % aux élections législatives de 2011. Et pourtant, la population féminine représente un peu plus de la moitié de la population congolaise en termes d'effectifs, et qu'en plus les femmes sont souvent les principales victimes des conflits nés de la confiscation des libertés et de pouvoir.

Tableau n°1 : Quelques statistiques sur la participation politique de la femme congolaise

	Nombre	Pourcentage par rapport au total H+F
Partis politiques créés par les femmes en 1990	7	2,3
Les femmes congolaises à la Conférence Nationale Souveraine	168	6
Les femmes congolaises Gouverneurs de province (1980-1993)	2	6,4
Les femmes congolaises au Parlement (1970-1974)	12	
Les femmes congolaises au Haut-Conseil de la République Parlement de Transition (HCR-PT), 1994-1997	40	5,1
Les femmes congolaises au Parlement de Transition issu de l'Accord Global et Inclusif	70	12
Les femmes congolaises candidates aux élections législatives de 2006	1320	13,6
Les femmes congolaises candidates aux élections législatives de 2011	2277	12,8
Les femmes congolaises élues aux élections législatives (Sénat) en 2006	-	4,6
Les femmes congolaises élues aux élections législatives (Assemblée nationale) en 2006	42	8,4
Les femmes congolaises élues aux élections législatives (Assemblées provinciales) en 2006	-	6,8
Les femmes congolaises élues aux élections législatives de 2011	47	9,7

Source : Akwety-Kale, 2010 ; Cishala Mapendo, 2014 ; RDC, 2010.

Par ailleurs, les données de l'Enquête EDS 2013 (Enquête Démographique et de Santé 2013) montrent que, vu par rapport à la sphère domestique, la femme congolaise elle-même n'a pas encore intériorisé la quintessence de la lutte pour l'égalité des sexes en général, et la participation de la femme congolaise aux instances de décision en particulier. En effet, des jeunes femmes de 15-24 ans considèrent que c'est encore à l'homme que revient tout le pouvoir de décider du comportement que doit afficher sa femme au sein du ménage et dans le couple. Elles estiment que la femme congolaise n'a pas le pouvoir de décider de ses sorties, de la façon d'élever ses enfants, de ses relations sexuelles avec son mari, etc.

Tableau n° 1 : Opinion sur la violence conjugale : adolescentes de 15-24 ans qui pensent qu'il est justifié que, pour certaines raisons, un mari batte sa femme, selon leur niveau d'instruction, Kinshasa, 2013

Tableau n°2 : Opinion sur la violence conjugale : adolescentes de 15-24 ans qui pensent qu'il est justifié que, pour certaines raisons, un mari batte sa femme, selon leur niveau d'instruction, Kinshasa, 2013

Niveau d'instruction	Pourcentage des femmes qui pensent qu'il est justifié qu'un homme batte sa femme...					
	Si la femme sort sans en informer son mari	Si la femme néglige les enfants	dispute avec son mari Si la femme se	Si la femme refuse d'avoir des relations sexuelles avec son mari	Si la femme brûle la nourriture	
Pas instruit, préscolaire	90,9	90,9	90,9	50,6	50,6	
Primaire	51,6	64,7	68,7	28,6	12,1	
Secondaire	37,4	51,0	45,0	16,5	11,4	
Supérieur-Universitaire	19,2	25,4	29,5	7,3	5,2	
Total	36,5	49,0	45,4	16,6	10,9	

Plusieurs raisons sont citées pour expliquer cette faible participation politique de la femme congolaise. Dans la nouvelle Stratégie Nationale de la Participation Politique de la Femme à la Gouvernance Démocratique, les défis ci-après, de plusieurs ordres⁴, sont retenus :

- Défis politiques (insécurité, faible adhésion aux partis politiques, sous-représentation dans les directoires des partis politiques, absence de mentors et de coaching, manque de cohésion/méfiance entre les femmes)
- Défis juridiques (méconnaissance des textes et instruments juridiques, non-application de certaines lois, notamment la loi sur la parité, faible vulgarisation des lois relatives à la promotion de l'égalité des sexes, faible vulgarisation des textes juridiques en langues nationales, etc)
- Défis culturels (analphabétisme, faible niveau d'instruction, répartition sexuée des rôles et tâches dans la société, stéréotypes sexistes, etc)
- Défis économiques (pauvreté, accès difficile à la propriété foncière, faible représentation dans les postes de direction, faibles qualifications professionnelles.

La problématique de la participation politique de la femme est complexe compte tenu des pesanteurs en présence. L'évaluation faite en 2010 des avancées réalisées sur la mise en œuvre des OMD a montré que l'objectif 3 (réduire et promouvoir l'égalité entre les sexes) n'a pas été atteint : « les femmes congolaises sont sous-représentées dans les différents cycles d'enseignement, dans les différents secteurs d'activité économique et dans les différentes sphères de prise de décision⁵ » .

4 MINIGEF-CEPFE, 2017, Draft de la Stratégie Nationale de la Participation Politique de la Femme à la Gouvernance Démocratique, Kinshasa.

5 RDC, 2010, Eliminer la pauvreté en 2015- Rapport pays 2010, République Démocratique du Congo, page 65. Voir le Rapport sur l'évaluation qui a été faite des OMD.

De ce qui précède, la question qui se pose est celle de savoir comment les femmes congolaises elles-mêmes considèrent cette situation ? Quelle importance accordent-elles à leur participation politique ? Quels sont, par exemple, les facteurs qui d'après elles les préjudicient le plus par rapport à leur participation politique ?

Ces réponses sont importantes en ce moment où la RD Congo se trouve à un tournant de son histoire politique, car les décisions qui sont prises maintenant vont déterminer pour longtemps la trajectoire politique et sociale des 10 à 20 prochaines années. En effet, la RD Congo se prépare à organiser les 3èmes élections démocratiques présidentielles et législatives, après celles de 2006 et 2011. Il est dès lors important que les femmes s'impliquent dès maintenant dans les débats et les tractations en cours où se dessine le futur de la RD Congo. Dans le cas contraire, leurs préoccupations risquent de ne pas être prises en considération pendant longtemps.

Par ailleurs, dans le but de soutenir les efforts en cours en RD Congo en vue de promouvoir la situation des femmes et surtout de les encourager à participer activement à la gestion des affaires publiques, y compris aux élections, la Fondation Konrad-Adenauer assure depuis quelques années l'accompagnement des femmes leaders de la RD Congo dans cette lutte. Cet accompagnement se fait à travers l'organisation des foras regroupant les organisations féminines à vocation politique sur tout le territoire national : sessions de formation, ateliers, voyages d'études, appuis conseil, etc. La question soulevée dans cette recherche est la suivante : comment les activités de la KAS auraient-elles influencé ou influenceraient-elles la participation politique de la femme ? Autrement dit, les différentes activités de la KAS (formations, ateliers, voyages, appui conseil, etc.) ont-elles un effet sur l'évolution de la participation politique de la femme ? Ces formations auront-elles permis aux femmes qui les ont reçues une plus grande participation en politique ?

Le présent rapport donne les résultats de cette étude. Il est structuré en trois chapitres. Le premier examine les parcours politiques des femmes ; le deuxième chapitre est consacré à leur participation politique effective et le troisième chapitre fait état des formations qui ont été assurées par la KAS.

3. Objectifs de l'étude

L'objectif général de l'étude est de contribuer à la promotion de la participation politique des femmes en RD Congo. Plus spécifiquement, il s'agit de :

1. Examiner jusqu'où la participation politique des femmes congolaises constitue une réalité et quels seraient les obstacles éventuels à cette participation ;
2. Déterminer l'impact de l'accompagnement assuré par la KAS à travers les formations ;
3. Evaluer la pertinence des formations qui sont assurées par KAS ;
4. Proposer une réorientation éventuelle des thèmes et autres aspects de leurs contenus.

4. Résultats attendus

A l'issue de l'étude, les résultats suivants seront atteints :

1. L'effectivité de la participation politique des femmes congolaises est déterminée ;
2. Les obstacles à cette participation politique des femmes en politique sont identifiés ;
3. L'impact de l'accompagnement assuré par la KAS pour la participation des femmes aux débats publics est déterminé ;

4. L'importance de la participation politique des femmes est évaluée ;
5. les thèmes qui peuvent faire l'objet de formation dans le cadre de l'encadrement des femmes sont identifiés.

6. Méthodologie de l'étude

La démarche méthodologique utilisée dans le cadre de cette étude peut être résumée en 4 étapes. La première a consisté à faire une revue documentaire en rapport avec la participation des femmes dans le débat public. Cette revue documentaire a aidé à mieux circonscrire la problématique, à affiner les objectifs ainsi que les hypothèses de travail.

L'élaboration des outils de collecte des données a été la seconde étape de la démarche méthodologique. Deux outils ont été élaborés dont l'un est quantitatif, et l'autre est qualitatif. L'outil quantitatif est un questionnaire qui a été utilisé pour collecter les informations sur les caractéristiques des femmes élites, leurs parcours, le type d'appui qu'elles ont reçu de la KAS ainsi que leurs souhaits sur la participation politique. L'outil qualitatif est un guide d'entretien qui a permis de recueillir des informations sur les opinions des actrices politiques. Les deux outils sont repris en annexe du présent rapport.

Le tirage de l'échantillon a été la troisième étape de la démarche. Comme il était question d'évaluer l'impact de l'accompagnement assuré par la KAS aux femmes actrices politiques, la base de sondage a été constituée à la fois des bénéficiaires des formations initiées par la KAS et des non bénéficiaires. Dans la constitution de l'échantillon, la diversification des femmes selon le type d'organisation d'appartenance a été prise en considération. En d'autres termes, nous avons veillé à ce que les différentes catégories suivantes soient représentées dans l'échantillon : les femmes parlementaires, les femmes ministres, les femmes de la société civile, les femmes membres des partis politiques

de la mouvance présidentielle et de l'opposition, et les femmes bourgmestres. Compte tenu des contraintes budgétaires et temporelles, la taille minimale de l'échantillon a été fixée à 100 femmes pour le volet quantitatif et 16 femmes pour le volet qualitatif. Le choix des personnes à enquêter s'est fait selon la méthode de boule de neige, qui consiste à identifier d'abord quelques femmes qui appartiennent à l'une des catégories ci-dessus énumérées, et ensuite à demander à celles-ci d'aider à identifier d'autres femmes éligibles.

Dans l'ensemble, la collecte des données s'est bien déroulée, mais il sied de signaler quelques difficultés rencontrées, dont la plus importante aura été celle d'entrer en contact avec les femmes politiques, à cause de leurs multiples occupations. La deuxième difficulté est relative à la longueur des interviews, laquelle a occasionné une certaine lassitude des personnes interviewées.

7. Définition des concepts

Avant de présenter les résultats de cette étude, il importe de définir les concepts clés afin d'en avoir la même compréhension. Il s'agit des concepts suivants :

7.1. Participation politique

La participation politique désigne l'ensemble d'activités d'ordre politique que peuvent avoir les individus au sein d'une société. Idéalement, elle renvoie à l'exercice d'une citoyenneté dynamique et réfléchie, même si une infime partie seulement se mobilise activement pour cet exercice. La participation politique est aussi l'ensemble des activités, individuelles ou collectives, susceptibles de donner aux gouvernés l'occasion d'avoir une influence sur le fonctionnement du système politique⁶.

6 Philippe Braud. www.le-politiste.com/2011/10/la-participation-politique.

7.2. Le leadership

Selon Max Weber⁷, il existe trois types de leadership : traditionnel, légal et charismatique

- Le leadership charismatique est celui qui est incarné par un orateur de prestige adulé par une portion importante d'une communauté donnée. Très souvent, pour être leader charismatique, on tient compte des éléments suivants : la prestance, la voix, les gestes, la représentation symbolique de la personne : son expérience, son apport, son courage et des qualités qui lient étroitement la communauté à la personne charismatique. Le leader charismatique est capable d'inspirer et de motiver les gens à faire plus que ce qu'ils auraient fait normalement en dépit des obstacles et des sacrifices personnels que cela implique. Le leader charismatique a un impact émotionnel sur les autres car il fait appel autant à l'esprit qu'au cœur. En bref, le leadership charismatique repose sur le charisme. Il est fondé sur le rayonnement de la personne ; il est lié à une forme de pouvoir personnel qui génère l'allégeance, le dévouement et même un certain comportement de crainte.
- Le leadership légal repose sur la loi qui légitime le pouvoir de la personne et qui donne une certaine surface à la fonction. Le leader ainsi intronisé va se servir de la loi pour dominer ; il peut même transformer cette loi dans son intérêt.
- Le leadership traditionnel repose sur la tradition. Fondé sur la coutume et la tradition, il place quelqu'un en position de chef. Ce chef adopte donc un style fortement influencé par les us et coutumes et par les traditions.

Les femmes leaders congolaises répondent à ces trois types de leadership.

7 Max Weber. <http://www.creg.ac-versailles.fr/IMG/pdf/leadership.pdf>

7.3. Elite politique

Selon le Lexique de sociologie⁸, les élites désignent « l'ensemble de ceux qui, dans un groupe ou une société donnés, sont considérés comme les meilleurs. C'est aussi « la minorité de personnes qui détient le pouvoir dans une société ». Pierre Bourdieu parle quant à lui « des détenteurs du capital symbolique et/ou intellectuel ».

8 Yves ALPE et alii, Lexique de sociologie, Paris, éd. Dalloz, 2005, p.77.

Chapitre II

ETAT DES CONNAISSANCES SUR LA PARTICIPATION POLITIQUE

Vu sous l'angle de l'autonomisation, la participation politique renvoie à l'appropriation par les femmes du pouvoir, c'est-à-dire qu'elle est « un processus par lequel, au moyen de leurs luttes contre l'oppression, (les femmes) augmentent individuellement et collectivement leur pouvoir, c'est-à-dire leur autonomie et leur contrôle sur leur propre vie et dans la société » (Dagenais et Piché 1994). Elle est donc un des moyens nécessaires pour parvenir à l'égalité des sexes (Sineau 2004 : 21).

La participation politique des femmes en général et des femmes congolaises en particulier est présentée dans la littérature comme une négociation permanente, voire une lutte âpre qui doivent être menées par la société congolaise toute entière, par toutes les instances décisionnelles, les leaders d'opinion, les parents, et toutes les structures de socialisation (écoles, églises, médias, etc.). Cette négociation ou cette lutte ne date pas d'aujourd'hui. Dans les vieilles civilisations, notamment en Europe, il est évoqué la théorie de la représentation, selon laquelle les femmes ont fait partie pendant longtemps des citoyens passifs (les autres, notamment les hommes, étant les citoyens actifs) qui étaient donc implicitement exclues du champ politique (Coenen 1999 :10).

Cette théorie sera par la suite remplacée par la théorie de l'incompatibilité, selon laquelle la participation politique de la femme serait en contradiction avec l'être de la femme, plus exactement avec sa nature. Ainsi, par exemple, en 1888, Marie Popelin (1846-1993), une des premières femmes juristes belges, a vu sa demande de prêter serment comme avocate refusée pour les raisons suivantes : « la nature particulière de la femme, la faiblesse relative de sa constitution, la réserve

inhérente à son sexe, la protection qui lui est nécessaire, sa mission spéciale dans l'humanité, les exigences et les sujétions de la maternité, l'éducation qu'elle doit à ses enfants » (Coenen 1999 :29). Ce qui a fait dire à Coenen qu'en matière de lutte pour la participation politique des femmes, « l'éducation est un impasse quand elle ne débouche pas sur l'accès à la profession ».

D'après Coenen (op.cit), ce n'est qu'à partir de 1922 que la femme en Belgique pouvait, par exemple, accéder à la magistrature. Mais même alors, de par la théorie des trois rôles (rôle productif, rôle reproductif et rôle communautaire), la femme est restée longtemps cantonnée dans le rôle reproductif, tandis que le rôle communautaire, ou le rôle du pouvoir public, qui consiste à organiser et à gérer la société, était plutôt réservé à l'homme. C'est grâce à la longue lutte du mouvement féminin, pour ne pas dire féministe, favorisée entre autres par la scolarisation de la femme, mais aussi par la théorie du droit à la citoyenneté, que la femme dans les vieilles civilisations a pu parvenir à participer, au même titre que l'homme, aux instances de décision. Mais comme l'écrit Sineau (2004 :21), même dans ces sociétés, il reste des domaines sur lesquels il faut encore agir pour créer les conditions d'*une démocratie paritaire*⁹ : l'école, le langage, le partage des tâches domestiques et éducatives, les modes de garde d'enfants, la formation professionnelle, le marché du travail, l'organisation et le fonctionnement des partis politiques, les modes de scrutin, les conditions de travail et le statut des élus, les médias.

En Afrique aussi, la participation politique de la femme fait l'objet de négociations d'une citoyenneté dans un contexte où les pesanteurs culturelles et religieuses sont toujours vivaces. Cette négociation, mieux cette capacité de négocier, y aura été favorisée par l'accession des pays africains à la souveraineté

9 Que Sineau définit comme celle où il y a équilibre de la présence des femmes et des hommes dans toutes les institutions, et qui nécessite par conséquent un nouveau contrat social entre les sexes.

nationale, puis par la démocratisation, la scolarisation, et les différentes conventions internationales. En effet, c'est au moment de l'accession des pays africains à la souveraineté nationale qu'on a vu naître les premières associations féminines dans le continent. Quant à la démocratisation, elle a favorisé cette lutte « en libérant la parole et l'action, y compris la libéralisation de la presse, en montrant l'enjeu que représente l'espace public, et en contribuant à changer l'attitude des femmes » (Alio 2009 :116). La scolarisation quant à elle a permis l'émergence d'une classe intellectuelle féminine qui défie les traditions et s'exprime publiquement sur cette question. Enfin, c'est en poussant leurs Etats à signer et à ratifier, parfois après de longues négociations, les Conventions internationales que la femme africaine se voit petit à petit ouvrir les voies et les secrets de l'accès aux instances de prise de décision politique.

En RD Congo, le chemin suivi est évidemment semblable à celui des autres pays africains. Et les défis à relever demeurent quasiment les mêmes que dans ces pays. Cependant, notre hypothèse ici est qu'au-delà des raisons les plus avancées, les faibles performances de la lutte pour la participation politique de la femme congolaise s'expliquent aussi et prioritairement par la faiblesse du Mouvement Social Féminin (MSF) en RD Congo (figure 1°)

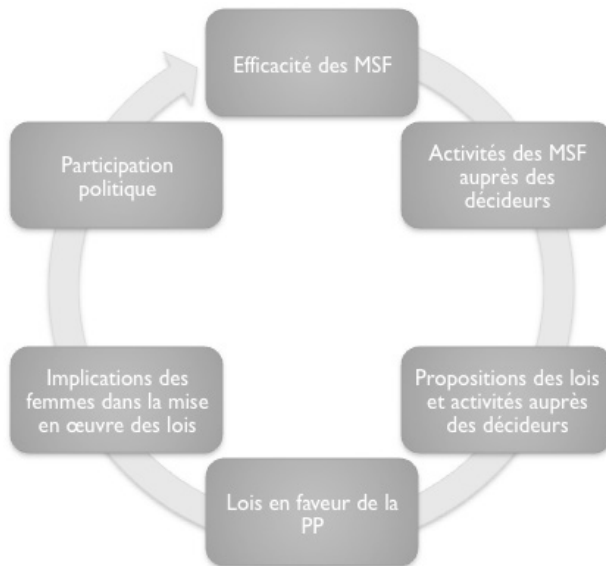


Fig. 1 : Liens entre le Mouvement sociale féminin et la Participation politique

Nous entendons par Mouvement Social Féminin « un groupe de pression constitué par les organisations ou des réseaux de femmes cherchant à défendre la cause féminine en fonction de leurs idéaux et en ayant recours à différentes formes d’actions collectives” (Sokhna Guèye 2014:44); ou encore “un réseau de groupes et d’individus se mobilisant avec une certaine régularité, dans une longue durée et une continuité d’activités autour des causes touchant particulièrement les femmes” (Tamal Lama Rewal, dans Sokhna Guèye 2014:14).

Pour expliciter notre hypothèse, nous distinguons cinq moments du développement du Mouvement Social Féminin en RD Congo, lesquels montrent que dans une société aussi masculinisée que la société congolaise, la lutte pour la participation politique

de la femme, et pour l'égalité de genre en général, ne sera totalement gagnée que lorsque les femmes porteront elles-mêmes ce combat.

Moment 1 (période précoloniale) : il est observé un éveil précoce alliant lutte politique et lutte religieuse. C'est notamment le cas de Kimpa Vita qui, déjà au 18ème siècle, avait lancé un mouvement de contestation politico-religieuse contre « les Blancs qui armaient les princes rivaux pour précipiter l'effondrement du royaume et s'emparer des richesses du Royaume Kongo » (UNESCO, 2015:23).

Moment 2 (période coloniale) : on observe ensuite une émancipation octroyée et en même temps un assujettissement de la femme :

- promotion de la femme pour des visées natalistes et non pour une formation intellectuelle : des écoles ménagères furent créées pour les former comme de bonnes éducatrices d'enfants, de bonnes épouses, de bonnes ménagères ;
- promotion de la femme à travers les foyers sociaux pour l'apprentissage des métiers féminins et les œuvres sociales, à travers des cours élémentaires (couture, tricotage,...); des cours ménagers (cuisine, lessive, jardinage,..), quelques cours de formation générale (écriture, coupe et couture);
- promotion de la femme à travers le mouvement associatif pour faciliter son assimilation à la culture européenne

Moment 3 (de l'indépendance à la démocratisation) : il est caractérisé par une émancipation octroyée par le législateur :

- Décret-loi du 21/02/1965 : protection des intérêts de la femme en cas d'abus du mari ;
- Mesures d'encouragement de la scolarisation des filles ;
- Engagement des femmes dans la police, l'armée, les services de sécurité, etc. ;
- Arrêté ministériel n° 68/13 du 17/05/1968 : protection de la femme sur le lieu du travail ;
- Constitution de 1964 : tous les Congolais, hommes et femmes, sont égaux devant la loi ;
- Code du travail : autorisation octroyée à la femme de travailler, sauf opposition de son mari ;
- Code de la famille : autorisation octroyée à la femme d'attribuer son nom à l'enfant ;
- Constitution de 1967 : égalité de tous devant la loi (article 9 à 36), droit de participer au referendum ;
- Manifeste de la N'sele : égalité des droits et protection de tous les citoyens par les lois sans distinction de sexe ;
- Nomination de la 1ère femme ministre (Sophie Kanza) ;
- Elections législatives de 1970 : la femme congolaise est éligible au même titre que l'homme congolais.

Moment 4 (le vent de la démocratisation) : réveil de la femme congolaise et implication politique timide à partir de 1990 :

- Conférence Nationale Souveraine : 168 femmes sur 2800 délégués ;
- Création des partis politiques : 7 partis créés par les femmes sur 300 ;
- Création des syndicats : 2 créés par les femmes sur 110 ;
- Présence des Femmes au Parlement : 1992-1994 : 2,6 % (12 sur 459); 1994-1997: 5,1 % (40 sur 780) ;
- Femmes Gouverneurs de province : 1980-1993 : 2 Gouverneurs et V/G sur 31 ;
- Participation au Gouvernement : 1997-2000 : 28/265 ; 2006-2009 : 6/42; etc. ;
- Magistrature : 1996 : 85/1221 ;
- Enseignement primaire : 25,7 % de femmes enseignantes ;
- Enseignement secondaire : 8,8 % de femmes professeures.

Moment 5 (la Troisième République) : lutte pour une plus grande participation politique de la femme :

- 1996 : Forum National sur les droits et le Leadership de la femme, organisé par le Ministère des affaires sociales et familles, avec l'appui du PNUD et de l'UNICEF ;
- 1996 : regroupement des organisations féminines dans 12 domaines prioritaires de Beijing (réseaux et collectifs des organisations féminines de la santé, de lutte contre les VBG, des médias, etc.; et donc début du mouvement social féminin) ;

- 1998 : Création du Conseil National de la Femme (CNF) pour mettre en pratique le Plan d'action de Beijing ;
- 1999 : Programme national pour la promotion de la femme ;
- 2001 : Forte participation au DIC à Sun City ;
- Création de quelques Mouvements Sociaux Féminins : Cause commune, DYNAFEP, REFAMP, AFEJUCO, RAF, CAFCO, etc. ;
- 2009 : Promulgation de la Politique Nationale Genre ;
- 2016 : Promulgation de la loi sur la parité ;
- 2016 : Promulgation du Code de la Famille révisée
- 2017 : Rédaction du Draft de la Stratégie Nationale pour la Participation Politique de la femme

Chapitre III

CARACTÉRISTIQUES DES FEMMES ENQUÊTÉES ET LEUR PARCOURS POLITIQUE

Nous présentons dans ce premier chapitre les caractéristiques des femmes qui ont été enquêtées, leurs profils (affiliation politique, âges, et niveau d'instruction) et leurs parcours politiques. Au total, l'enquête a ciblé 108 femmes et 102 ont répondu au questionnaire pour le volet quantitatif (soit au taux de réponse de 86 %). Pour le volet qualitatif, 16 femmes ont été rencontrées et toutes ont accepté d'avoir les entretiens avec les enquêteurs.

1. Profils des femmes enquêtées

1.1. Affiliation politique

L'affiliation politique est un des indicateurs de la participation politique. Nous avons retenu cet indicateur parce que, dans le contexte congolais, faire de la politique s'entend généralement assumer des responsabilités politiques quelconques. Or, depuis un certain temps, ce sont les partis politiques qui sont les viviers où l'on puise les gestionnaires de la chose publique. Sur les 102 femmes rencontrées lors de l'enquête quantitative, 51 sont membres d'un parti politique. Une femme sur deux est donc un activiste politique, alors que près d'une femme sur trois est membre de la société civile. Une femme sur dix milite à la fois dans la société civile et dans les partis politiques. Le reste, soit 10%, n'appartiennent à aucune organisation (tableau n° 1).

Tableau n°3 : Répartition des enquêtées selon leur affiliation politique

Modalité	Pourcentage
Membre Parti politique	51,0
Membre Parti politique & société civile	11,8
Membre société civile	27,5
N'appartient à aucune organisation	9,8
Total	100,0
Effectif	102

Le fait qu'il y ait relativement plus de femmes qui soient membres d'un parti politique montre qu'il y a une plus grande volonté et prédisposition de la femme congolaise à assumer des responsabilités politiques ou à gérer les institutions de la république. En effet, par définition, la société civile rassemble toutes les organisations non marchandes et non étatiques dans lesquelles des personnes s'organisent pour poursuivre certains objectifs, qui sont souvent inavoués ou non compris.

« Auparavant, je n'étais pas dans la société civile. Ce qui a fait que j'y sois est que j'avais une amie qui était membre de la société civile, elle était à la tête de cette association. Alors, un jour, elle m'a intéressé pour que je participe à leur réunion et cette invitation m'a intéressé. Je suis donc partie à cette réunion. Pendant la réunion, j'ai constaté qu'il allait y avoir une élection, alors j'ai postulé et on m'a élu comme secrétaire chargée des finances au RENACEC Kasaï occidental » (FPPI).

La société civile comprend les ONG (organisations non gouvernementales), les associations professionnelles, les institutions de recherche, les syndicats des travailleurs, etc. Dans le cadre de cette étude, la société civile s'entend plutôt comme une organisation légalement enregistrée, qui dispose

des statuts, et qui travaille au bénéfice des populations ou dans la prestation des services. En principe, les membres de la société civile n'aspirent pas à assumer des fonctions politiques. Dans le contexte congolais cependant, ce qui est appelé société civile est devenue plutôt un tremplin pour aspirer assumer ces fonctions, un des viviers où l'on puise des ministres, des conseillers politiques, etc.

Partant de ces considérations, nous estimons que les femmes qui ont déclaré appartenir à la fois aux partis politiques et à la société civile sont des femmes engagées politiquement, au même titre que celles qui sont seulement membres des partis politiques. Aussi avons-nous procédé au regroupement de ces deux modalités pour retenir deux catégories d'enquêtées par rapport à l'affiliation politique : celles qui sont engagées politiquement (affiliées à un parti politique seulement ou militantes dans le société civile), et celles qui n'ont aucun engagement avec des organisations politiques. On observe alors que près de six femmes sur dix peuvent être considérées comme engagées politiquement (tableau n°1.3).

Tableau n°4 : Répartition des enquêtées selon leur engagement politique (appartenance à un parti politique)

Modalité	Pourcentage
Engagées politiquement	62,7
Non engagées politiquement	37,3
Total	100,0
Effectif	102

1.2. Age

Dans l'ensemble, l'âge moyen des femmes enquêtées est de 52 ans. Les femmes membres d'un parti politique et celles qui ne le sont pas ont pratiquement les mêmes âges (53 ans contre 51 ans). Une différence apparaît néanmoins concernant les âges limites pour ainsi dire. En effet, chez les femmes qui sont membres d'un parti politique, la plus âgée a 80 ans, alors que chez celles qui ne le sont pas, la plus âgée a 69 ans. Tout en évitant une quelconque généralisation, ces données suggèrent qu'il n'y aurait pas d'âge limite pour militer dans des partis politiques ou pour s'engager politiquement. C'est, soit dit en passant, ce qui s'observe dans la classe politique congolaise.

Tableau n°5 : L'âge moyen et médian des enquêtées selon leur appartenance à un parti politique

		Actuellement membre d'un parti politique		
		Oui	Non	Ensemble
Age	Moyenne	53,25 ans	50,72 ans	52,40 ans
	Médiane	53,00 ans	52,50 ans	53,00 ans
	Minimum	27 ans	32 ans	27 ans
	Maximum	80 ans	69 ans	80 ans

Une autre différence apparaît concernant les âges auxquels on commence à militer politiquement. Chez les femmes qui sont membres d'un parti politique, la moins âgée a 27 ans, contre 32 ans pour celles qui ne sont pas engagées politiquement. Ceci suggère qu'il y a des femmes congolaises qui s'engagent à un âge précoce dans la vie politique. Ceci est une bonne chose pour le bon renouvellement de la classe politique. En effet, militer dans un parti politique déjà à l'âge de 27 ans est une bonne chose tant cela permet de mieux comprendre les enjeux et la situation politique du pays, le fonctionnement des

partis politiques, le comportement de la classe politique, et de garantir une classe politique responsable et compétente.

1.3. Niveau d'instruction, état matrimonial, religion, et profession

Nous présentons, au tableau n°5, les données relatives au niveau d'instruction, à l'état matrimonial, à l'appartenance religieuse et à la profession des femmes qui ont été enquêtées.

Tableau n°6 : Caractéristiques sociodémographiques des femmes enquêtées

Variable	Modalité	Actuellement membre d'un parti politique (%)	
		Oui	Non
Niveau d'instruction	Primaire/Secondaire	6,3	0,0
	Supérieur	93,8	100,0
	Total	100	100,0
Statut matrimonial	Célibataire	20,3	21,1
	Mariée	62,5	52,6
	Divorcée/Veuve	17,2	26,3
	Total	100,0	100,0
Religion	Catholique	48,4	42,1
	Protestant	29,7	34,2
	Musulmane/ Animiste/ Autre	21,9	23,7
	Total	100,0	100,0
Fonction	Parlementaire/Ministre	34,4	2,6
	Responsable de l'administration/ Autorité académique	28,1	26,3
	Autres	37,5	71,1
	Total	100,0	100,0
	Effectif	64	38,0

Niveaux d'instruction

La quasi-totalité des femmes interrogées (94 %) ont un niveau d'instruction très élevé; elles ont atteint le niveau supérieur-universitaire des études. Ceci ne nous étonne pas parce que l'enquête a plutôt ciblé les femmes qui sont responsables des partis politiques ou qui y occupent des positions plutôt élevées. La détention d'un niveau d'instruction élevée semble être la condition pour assumer ces responsabilités.

Etat matrimonial

En ce qui concerne l'état matrimonial, on constate sans surprise que la majorité (62,3 %) des femmes est mariée et qu'il n'y a que 20 % d'entre elles qui sont encore célibataires. Ceci suggère que le mariage ne constitue pas un obstacle à l'exercice d'une activité politique par la femme congolaise. Le fait qu'il y ait 20 % de femmes actives politiquement qui sont encore célibataires est probablement à associer à ce qui vient d'être dit concernant les âges précoces à partir desquels certaines femmes commencent à être actives dans la vie politique. Il serait intéressant de suivre ces femmes pour constater comment elles vont négocier leur entrée dans la vie des couples, compte tenu de leur activisme politique. En effet, et comme nous le verrons plus loin (point 2.8.3), les femmes membres d'un parti politique ne sont pas toujours bien vues par la société. Elles sont parfois accusées d'avoir des comportements légers. Ce qui peut les préjudicier sur le marché matrimonial. Relevons enfin qu'il y a une bonne proportion de femmes actives politiquement (17 %) qui sont divorcées ou veuves. Ce qui n'étonne pas compte tenu de leur âge moyen.

Appartenance religieuse

La RD Congo est un pays où la population est en majorité chrétienne. Tout en étant un Etat laïc, la RD Congo apparaît comme un pays chrétien. Cela s'observe également dans l'échantillon des femmes enquêtées : près de 80% de ces femmes

sont chrétiennes et la plupart d'entre elles sont des chrétiennes catholiques. La différence entre les femmes membres d'un parti politique et les autres nous paraît négligeable, même si ces dernières sont relativement plus nombreuses dans la catégorie des protestantes, musulmanes, animistes et autres.

Fonctions exercées

Pour ce qui est des fonctions exercées par les femmes qui ont été enquêtées, une distinction nette apparaît entre les femmes membres d'un parti politique et les autres. En effet, 62,5 % des femmes membres d'un parti politique sont soit des parlementaires, des ministres, ou des hauts responsables dans l'administration publique, alors que seulement 28,9% des femmes qui n'appartiennent pas à un parti politique occupent ces fonctions. En revanche, ces dernières sont majoritairement (71 %) dans la catégorie autre.

Nous avons vu ci-dessus que les femmes qui sont affiliées à un parti politique et celles qui ne le sont pas ont dans l'ensemble le même profil. Elles ont toutes, ou presque, fait des études universitaires. Les différences sont aussi négligeables concernant les autres caractéristiques. On peut donc penser, de ce qui précède, que le fait d'être membre d'un parti politique ouvre la voie à l'exercice de la fonction ministérielle, parlementaire, politico-administrative, bref à une fonction politique.

Pour ce qui est des femmes enquêtées dans le volet qualitatif, leur moyenne d'âge est de 46 ans. Elles sont toutes bien instruites, avec la détention d'au moins un diplôme de licence. La plupart de ces femmes sont célibataires et militent principalement dans les associations de la société civile ou dans les partis politiques.

2. Parcours politique des femmes enquêtées

Nous nous sommes intéressés au parcours politique des femmes enquêtées. Il s'agit en fait du nombre de partis politiques ou d'organisations de la société civile auxquels ces femmes ont adhéré. Les résultats de l'enquête montrent une plus grande stabilité chez les femmes appartenant à des partis politiques. Elles n'ont appartenu, en moyenne, qu'à 1 ou tout au plus à 3 partis politiques successivement (tableau n°6). Nous considérons le fait d'appartenir à trois partis successivement comme de la transhumance ou du nomadisme politique. Celle-ci ou celui-ci est encore plus important(e) chez les femmes qui militent dans les organisations de la société civile, dont le nombre maximal d'organisations auxquelles elles ont appartenu va jusqu'à 8 !

Tableau n°7 : Nombre moyen et médian de partis politiques et d'organisations de la société civile auxquels les femmes ont adhéré

	Nombre de partis politiques auxquels les femmes ont adhéré	Nombre d'organisations de la société civile auxquelles les femmes ont adhéré
Moyenne	1,53	3,13
Médiane	1,00	2,50
Minimum	1	1
Maximum	3	8

Le tableau n°7 qui suit confirme cette transhumance politique. En effet, lorsqu'on considère la proportion des femmes qui ont eu à changer de parti politique, on constate que c'est la majorité, plus exactement près des trois quarts (72,5 %) qui l'ont fait depuis 1990 (tableau n°7)

Tableau n°8 : Répartition de femmes ayant changé de parti politique depuis 1990

Modalité	Effectif	Pourcentage
A changé de parti	74	72,5
N'a pas changé de parti	28	27,5
Total	102	100,0

Pourquoi ces femmes ont eu à changer de partis politiques ou d'organisation de la société civile ? Nous n'avons pas posé cette question dans l'enquête quantitative. Qu'à cela ne tienne, la transhumance de la classe politique congolaise est un fait connu, même si elle ne concerne pas tous les acteurs et actrices politiques. Elle s'explique souvent par des scissions des partis, des changements d'alliances politiques, des déceptions vis-à-vis de l'idéologie du parti ou du comportement du Président du parti, une déconsidération, notamment dans le partage des responsabilités, etc. Dans le cas de la société civile, c'est souvent la lutte pour les intérêts matériels qui expliqueraient ces changements.

Pour en savoir plus, nous avons recueilli les avis des femmes interviewées au cours de l'enquête qualitative. La question posée était la suivante : « Parlez-nous de votre parcours politique / mouvements associatifs. Au total, depuis votre premier engagement jusqu'aujourd'hui, vous avez été membre de combien d'organisations de la société civile/de partis politiques ? »

Les réponses recueillies sont les suivantes...

« Mon parcours politique ? J'ai adhéré à l'UDPS en 1990, à ce jour je totalise donc 27 ans à l'UDPS. Je n'ai pas changé de parti, je suis toujours là » (FPPI).

« Le parti dont je suis présidente maintenant appartient à mon papa. Mon papa est né un certain 05 décembre, et comme par hasard c'est la journée mondiale de l'arbre. Il est la première personne à créer un parti politique Ecolo en 1991. Moi je suis née dans cette maison-là, et en 1991, j'avais 31ans. Mon père a été emprisonné en 1964. Moi je suis née de ce papa-là, et trop jeune, je me suis attachée à lui. Je ne suis pas la seule enfant de la maison, mais il n'y a que moi qui me suis attachée à lui et à la politique qui est la chose que mon papa faisait. Même en étant en France, j'étais dans le parti politique, je me suis attaché aux Ecologistes de là-bas. J'étais reçu au Parlement européen des écologistes en Belgique en 1997, ils étaient étonnés de constater qu'il y ait un parti écologiste au Congo avec une dame comme membre. Au fil du temps, en 2010 lors d'un congrès, le président étant malade, il va renoncer à son pouvoir et au congrès, tous les participants m'ont choisi comme remplaçante. Parce que tu sais, la politique chez nous, ça marche avec l'argent et sans argent, alors ils ont dit, on choisit madame Adikoko pour prendre la présidence. Voilà mon parcours » (FPPI).

« Moi, je n'ai jamais été membre d'une organisation de la société civile. Je suis toujours dans les partis politiques. D'abord, nous étions dans PANU (Parti pour l'Unité Nationale) du feu Philippe Futa. Quand il est décédé, il y a eu dislocation du parti, une partie des membres est allée fonder PANADER avec Jean Marie Bulambo, nous l'avons fondé comme je suis à l'intérieur ; les autres sont parties à PR avec Justin Kalumba Mwana Ngongo ; d'autres encore sont restés à PANU jusqu'à présent, bien que ce parti ne soit plus vraiment visible à cause de la faiblesse de son leader. Nous qui sommes parties avec Bulambo, nous continuons à évoluer avec PANADER » (FPPI).

« Au début, j'étais de l'UDPS, là j'étais conduite par quelqu'un et je n'ai pas eu le goût de la politique. Mais quand on m'a amené à l'UDECO, c'est là que je fais ma carrière politique. Depuis que je suis à l'UDECO, ça c'est ma 15ème année. J'ai

commencé à l'UDECO quand c'était avec Papa Banza Mukalay, et maintenant, je suis avec le cheval blanc, monsieur Jean-Claude Masangu, l'ancien gouverneur de la Banque centrale » (FPPI).

« J'ai commencé à militer dans la société civile, ça fait plus de 20 ans déjà. Quand j'étais à l'université, la question du Congo, de son avenir, m'intéressait beaucoup. J'ai commencé avec quelques amis un groupe qui s'appelait « En avant Congo » en 2002 quand j'étais à Washington ; et on faisait des plaidoyers pour le Congo, sur les questions qui affectaient les femmes, surtout celles à l'Est du pays. Et on a travaillé avec le centre OLAME et d'autres centres pour avoir plus d'informations. Au fait, je pense qu'on était un des premiers groupes formés qui parlaient du Congo à Washington. J'étais jeune et je ne réalisais pas l'ampleur du travail que nous faisons. Je pense que c'est l'un de mes plus grands regrets. On a placé la question du Congo par rapport à la politique que les Etats-Unis voulaient sur ce pays, et je continue dans ce parcours-là. Je travaillais plus sur des questions d'éducation, j'ai aussi travaillé sur les projets de l'USAID au Congo, en Haïti, en Thaïlande... ; c'est comme cela que j'ai commencé à travailler et je suis restée dans la société civile » (FPPI)

En conclusion : Deux éléments essentiels qui expliqueraient la transhumance politique ressortent de ces déclarations :

- 1) *la façon dont on adhère au parti politique semble expliquer sa fidélité à ce parti, notamment lorsqu'on adhère et hérite au/du parti de son père, ou qu'on a un très grand intérêt pour la situation sociopolitique du pays;*
- 2) *le décès ou la déliquescence du Président du parti conduit aussi à la mort du parti et donc au changement de parti politique. Il s'agit ici d'une transhumance involontaire*

Chapitre IV

LA PARTICIPATION POLITIQUE :

Connaissance, Implication, Attitudes, Obstacles et Opportunité

1. Connaissance du concept « participation politique »

A la question de savoir si les femmes qui ont été rencontrées connaissent ce que c'est la participation politique, il ressort des réponses obtenues que toutes les participantes à cette étude ont déjà entendu parler de la participation politique, sauf une qui n'en a jamais entendu parler. Mais qu'en savent-elles exactement ? Le point 2.2 nous apporte la réponse.

2. De la signification de la participation politique

L'étude a cherché à savoir ce que les femmes enquêtées entendent par participation politique. Les réponses obtenues au cours de l'enquête qualitative se présentent comme suite...

« La femme doit s'imprégner de la politique, elle doit être à l'écoute, savoir ce qui se passe dans le pays et dans le monde » (FPPI).

« Pour moi, ça signifie qu'il faut s'impliquer en politique. Il ne faut pas dire que la politique n'est pas mon affaire et nous les femmes, nous avons tendance à dire que c'est un domaine réservé aux hommes, que c'est compliqué. Donc, être active en politique, y participer, veut dire d'abord être informée de ce qui se passe dans son pays, dans son quartier. Il faut savoir s'informer, se documenter et ne pas seulement dire, j'ai entendu à la radio, non.

Vous devez chercher l'article qui donne cette information, faire la recherche sur internet, et ensuite savoir analyser ce qu'on lit, ce qu'on a entendu à la télévision ou à la radio. Participer à la politique voudrait dire aussi qu'il ne faut pas être gênée de partager votre analyse. Une fois que vous avez lu, que vous vous êtes documentée, il faut prendre position. Par exemple, pour le moment, c'est la question des élections qui nous préoccupe tous, alors il faut avoir une position sur cette question. Il faut savoir développer son point de vue et ne pas être gênée de le partager avec d'autres femmes, d'autres personnes en général. Ça c'est la participation politique, mais on peut aussi choisir d'avoir une participation beaucoup plus active, c'est-à-dire être dans un parti politique, faire des activités politiques, etc. Mais ça commence vraiment par l'information et l'implication » (FPPI).

« La participation politique implique la prise des décisions. C'est tout le monde qui doit participer à la prise des décisions. Il y a maintenant des projets sur la participation politique de la population, on parle de la gouvernance participative, de la gouvernance démocratique, de la participation citoyenne. Donc on veut que ça ne soit pas seulement les instances supérieures, gouvernement et parlement en l'occurrence, qui prennent des décisions à leurs niveaux, mais on veut que ces décisions soient enracinées dans le vécu quotidien de la population. Pour ce faire, il y a maintenant beaucoup de projets, des ONGs nationales ou internationales qui s'enracinent, qui sensibilisent la population sur leurs droits et devoirs. Après avoir compris ses droits et devoirs, la population devrait dire un mot dans la prise de décision. Elle peut interpeller le gouvernement, elle peut interpeller le parlement ou toute autre institution impliquée dans la gestion du pays. C'est dans ce sens qu'on parle de la participation citoyenne et si jamais, à travers des actions de plaidoyer, des interpellations, il y a des lois qui tombent, parce qu'elles

ne cadrent pas avec les aspirations de la population, il faut qu'elles tombent et soient remplacées par d'autres. C'est ça pour nous la participation politique » (FPPI).

En conclusion, quatre éléments ressortent de ce que la femme congolaise considère comme la participation politique :

- 1) C'est d'abord le fait d'être informée des faits et de l'actualité politique, et donc de suivre les médias, de lire les journaux, de participer aux débats pour s'en informer. Mais c'est aussi être à l'écoute des autres, de leurs problèmes, de leurs désidérata, pour les traduire ensuite dans des politiques élaborées.
- 2) Le deuxième élément est le fait de partager ses analyses et considérations politiques avec les autres, non seulement les autres femmes, mais tout le monde.
- 3) Le troisième élément est le fait de s'impliquer en politique, d'être là où les choses se décident, notamment d'être membre d'un parti politique.
- 4) Et enfin, le fait de participer à la prise des décisions dans la société.

Ces éléments correspondent à peu de choses près à la définition que nous donnions ci-dessus de la participation. Ce qui nous pousse à dire que la femme congolaise connaît ce que c'est la participation politique.

3. De l'implication dans la vie politique

Des questions ont été posées aux enquêtées pour évaluer leur implication dans la vie politique. L'objectif était de savoir comment se manifeste concrètement la participation politique de la femme congolaise. Le tableau ci-dessous résume les réponses des femmes enquêtées. Dans l'ensemble, trois principaux éléments ressortent concernant l'implication de la femme congolaise en politique : 1) le fait de contribuer financièrement à la vie de son parti politique ; 2) le fait de suivre des débats sur la politique dans les médias ; 3) le fait d'être candidate à une élection.

Tableau n°9 : Implication des femmes dans la vie comme manifestation de la participation politique

	Actuellement membre d'un parti politique		Ensemble
	Oui	Non	
Etre candidate à une élection	75,0	26,3	56,9
Participer à une marche	39,1	15,8	30,4
Assister à un meeting	54,7	13,2	39,2
Respecter le mot d'ordre de la « ville morte »	25,0	23,7	24,5
Signer une pétition	25,0	21,1	23,5
Participer à un débat politique	50,0	26,3	41,2
Suivre les débats dans les médias	75,0	71,1	73,5
Initier une marche	12,5	10,5	11,8
Initier un meeting	23,4	7,9	17,6
Initier un opération de « ville morte »	10,9	2,6	7,8
Initier une pétition	12,5	7,9	10,8
Organiser des conférences-débats	48,4	42,1	46,1
Contribuer financièrement à la vie de son parti politique	93,8	--	93,8

Ces éléments s'appliquent plutôt aux femmes qui sont membres des partis politiques. A propos de la participation des marches et d'autres formes de revendications politiques, une femme rencontrée lors de l'enquête qualitative raconte...

« Oui, c'est ça ma lutte. J'ai commencé cette lutte quand j'étais encore au campus de l'université, avec le multipartisme quand le feu président Mobutu a déclaré la fin du parti unique et a ouvert la voie au multipartisme. Mon premier parti politique c'est l'UDPS. J'étais membre de l'UDPS et on a été bien formé, on a participé à beaucoup d'activités de revendications sur le multipartisme, les élections, le départ du régime, etc. Et puis, à un moment donné, on a fermé l'université et on a chômé pendant 2 ans. Puis on a repris les cours. La fermeture des universités, c'était à la suite des troubles qui ont eu lieu à l'Université de Lubumbashi. Il y a eu contamination avec toutes les autres universités du pays, alors le gouvernement a pris la décision de fermer les universités. Et nous avons chômé pendant 2 ans. C'était quand même des moments difficiles pour nous les jeunes filles de rester comme ça en famille pendant 2 ans. Lorsqu'on a repris les enseignements, il y a eu beaucoup de cas de défections, et beaucoup de filles ont abandonné les études pour raison de mariage. Mais on a eu peut-être les privilèges de poursuivre les cours et de terminer la licence, parce qu'en ce moment-là, j'étais en 1ère licence quand on est entrée en chômage. On devrait en principe terminer en 1992 et avec les deux années de retard, on a terminé en 1994. C'était ça, j'ai commencé la politique trop jeune » (FPPI)

En ce qui concerne les femmes qui ne sont membres d'un parti politique, les trois principaux types de participation politique sont, en ordre utile :

1) le fait de suivre des débats sur la politique dans les médias ;

2) le fait d'organiser des conférences-débats sur la situation politique du pays ; et

3) le fait de participer à un débat politique et d'être candidate à des élections. On retiendra donc que l'implication en politique de la femme congolaise qui n'est pas membre d'un parti politique se manifeste surtout dans le fait de suivre des débats dans les médias (73,5%). La participation sous forme d'initier une marche, ou une pétition, ou une opération « ville morte », est plutôt très faible car dans aucun de ces cas elle concerne plus de 15% des femmes. On observe que le fait d'être candidate à une élection est la troisième forme de participation politique, tout comme c'est le cas pour les femmes qui sont membres d'un parti politique. Il s'agit vraisemblablement d'élection à des instances politico-administratives ; ce qui confirme l'argument avancé ci-haut selon lequel les organisations de la société civile servent aussi de tremplin pour assumer les fonctions politiques. A ce sujet, une femme qui n'est pas membre d'un parti politique rencontrée dans l'enquête qualitative raconte...

« Faire l'activité politique dans le sens politicien, non. Mais je peux dire que la société civile fait aussi de la politique, quand elle élabore les projets des lois, fait les plaidoyers pour ou contre une décision, plaide pour l'amélioration des conditions de vie de la communauté, c'est aussi de la politique. Personnellement, quand on parle de la politique, au sens de participer à une réunion d'un parti politique, ou de la majorité politique, là, je ne suis pas là. Moi je reste dans la société civile » (FPPI).

A la question de savoir si les femmes qui ont été rencontrées dans l'enquête qualitative ont participé à une activité politique en 2016, il ressort des réponses obtenues que la quasi-totalité d'entre elles y ont participé, sauf quatre. La première parce qu'elle est active dans la société civile, la deuxième parce qu'elle avait obéi à l'ordre de son défunt mari de ne pas candidater comme député national, la troisième pour n'avoir pas été retenue comme candidate par la CENI, et la dernière parce qu'elle n'était pas encore une activiste politique.

Pour celles qui ont participé à une activité politique en 2016, quelques témoignages ci-après ont été obtenus...

1^{er} témoignage : « Le 15, le 16 et le 17 janvier 2016, nous avons réagi contre le projet de changement de la Constitution, la population était sortie dans la rue et j'étais de la partie. Le 19 novembre, j'ai fait le parcours du Boulevard Lumumba jusqu'au siège du Fonus et j'ai vu les gens qui étaient tués. J'ai même des photos que je peux te montrer là. Moi, j'étais vraiment naïve et je ne pensais pas que des balles qui sifflaient étaient de vraies balles. Les gens sont morts, les gens sont tombés et c'est en arrivant là-bas au FONUS que je me suis rendue compte que c'était de vraies balles, pas de balles en caoutchouc pour intimider la population » (FPPI).

2^{ème} témoignage : « En 2016, nous étions à la Ligue des Femmes pour les Elections (LIFEC) avec la maman présidente, la Sénatrice Eve Bazayiba ». (FPPI)

3^{ème} témoignage : « J'ai suivi des formations sur les élections, sur la candidature de la femme, sur la CENI. On a eu ces formations avec la MONUSCO, dans la maison des élections en ville, à Kin Mazière ». (FPPI)

4^{ème} témoignage : « J'ai participé à des activités que je ne qualifierai pas de politiques, mais qui parlaient néanmoins de la participation politique des femmes. Ce n'est pas des partis politiques, mais des programmes, des ateliers sur la participation politique des femmes ». (FPPI)

5^{ème} témoignage : « Au sein de mon parti, il y a des activités que j'ai organisées et puis il y en a d'autres où on m'a invité. Par exemple, la LIDEC, donc mon parti, La Ligue des Démocrates Congolais, nous travaillons étroitement avec une ONG internationale américaine connue qui s'appelle NDI, The National Democratic Institute. Et on travaille ensemble dans le sens où nous participons à leurs réunions, nous donnons notre point de vue, nous échangeons et puis nous envoyons aussi nos membres qui sont formés là-bas, sur la participation politique, les NTIC, etc. « NDI » a créé ce qu'on appelle les femmes leaders politiques et nos membres sont là-dedans. Donc, nous faisons toutes sortes d'activités de mobilisation, de sensibilisation, d'implantation et puis pas mal de formations ». (FPPI)

4. Participation des femmes congolaises aux élections

Dans l'ensemble, près de 62% de femmes enquêtées ont déjà participé à une campagne électorale d'un ou d'une candidat(e). Si l'on tient compte de l'appartenance à une organisation politique, il ressort que c'est 70 % des femmes qui sont actuellement membres d'un parti politique qui ont déjà participé à une campagne électorale. Quant aux femmes de la société civile, c'est-à-dire celles qui ne sont pas membres d'un parti politique, c'est 47% d'entre elles qui ont déjà participé à une campagne électorale.

Tableau n°10 : Répartition de femmes ayant déjà participé à une campagne électorale

		Participation à une campagne			Effectif
		Oui	Non	Ensemble	
Actuellement membre d'un parti politique	Oui	70,3%	29,7%	100,0%	64
	Non	47,4%	52,6%	100,0%	38
	Ensemble	61,8%	38,2%	100,0%	102

Relevons toutefois le fait étonnant que 30 %, soit le tiers, des femmes qui sont membres d'un parti politique n'ont pas encore participé à une campagne électorale. En effet, la participation à une campagne électorale peut revêtir plusieurs dimensions : se mettre à développer des stratégies de campagne, haranguer les populations en faveur de tel ou tel autre candidat, participer à d'autres formes de mobilisation de la population, être présent aux meetings organisés par un parti ou un ou une candidat(e), etc. Si on peut comprendre qu'une certaine proportion des femmes membres de la société civile ne participe pas à ces campagnes électorales, il est tout de même difficile de le comprendre pour les femmes qui sont membres d'un parti politique, car elles doivent en principe soutenir leurs candidats ou candidates, écouter leur programme d'action, etc. Peut-être ont-elles confondu, dans cette question, la participation à une campagne électorale et la participation aux élections pour soi-même ou pour quelqu'un d'autre.

Les femmes qui n'ont pas participé aux élections, comme candidates, justifient ce fait par diverses raisons, notamment le refus de leurs maris :

« Non, je n'ai jamais été candidate. Quand mon mari vivait encore, le mariage était un handicap pour moi, compte tenu des coutumes. Comme lui travaillait et qu'il occupait une bonne fonction, il refusait que je m'engage en politique » (FPPI).

4.1. Les causes des échecs aux élections

Certaines femmes étaient candidates mais n'avaient pas été élues pour des diverses raisons :

« J'étais candidate mais n'étais pas élue. Il y avait deux camps, l'opposition et la majorité au pouvoir. Comme nous étions à cette époque de la majorité, qui n'était pas appréciée par la population, même les membres de ma famille n'avaient pas voté pour moi, ni même mes témoins. Ma famille était même divisée à cause de cela. Elle voulait que je sois dans l'opposition, comme moi je suis de l'Equateur. C'est la principale cause de mon échec. Mais après, ils ont regretté de n'avoir pas voté pour moi » (FPPI).

« Je n'ai pas été élue, parce que les élections n'étaient pas bien organisées, surtout au sein de notre parti qui n'avait pas prévu de matériel des élections comme les moyens financiers, logistiques et tout, il n'y en avait pas. C'est pourquoi, il y a eu des échecs parmi nos membres qui étaient candidats de l'UDPS » (FPPI).

« Que voulez-vous, avec tout ce qui se passe dans notre pays. Avec des députés qu'on nommait, nous on n'avait pas de chance. Avec tout le désordre qui règne dans notre pays, les députés que tu vois là, certains ont mérité d'être élus, mais la plupart était nommé » (FPPI)

« C'est la majorité qui a nommé ces personnes au Parlement pour qu'elles soient nombreuses afin que, lorsqu'il y a des décisions à prendre, qu'elle puisse toujours gagner. Et ils ne font rien, les ministres bouffent l'argent, mais on les laisse parce que ce sont eux qui sont au pouvoir » (FPPI)

« En 2006, j'étais candidate aux élections législatives nationales dans ma circonscription électorale à Goma. En 2007, j'étais aussi candidate aux élections sénatoriales, lorsque les députés provinciaux devaient élire des sénateurs et j'ai échoué à ces deux élections. En 2011, j'étais candidate aux législatives nationales dans cette ville de Kinshasa dans la circonscription électorale de Lukunga, j'ai perdu aussi les élections. Moi je n'ai pas honte de parler de cette expérience. Perdre une élection ne signifie pas qu'il faut céder au découragement, au contraire on gagne en expérience. Tu sais, il y a beaucoup de facteurs qui concourent à l'échec ou à la réussite dans une élection. Ça dépend de la transparence dans le processus électoral, mais aussi des électeurs. Lorsque les électeurs et les électrices ne savent pas ce qu'ils font de leurs candidats, ne savent pas comment voter, pour qui voter, pourquoi voter, cela pose problème. C'est tout un cheminement dans notre expérience démocratique ici au Congo. Mais, ça ne me décourage pas, au contraire, ça me donne plus d'espérance et de confiance. Il n'est pas dit que c'est seulement quand on est dans les institutions que l'on influence la marche politique d'un pays, pas du tout. Je ne suis pas dans les institutions, mais par rapport à ce que je fais comme travail sur terrain, je crois que je contribue énormément au processus de démocratisation et particulièrement à la participation politique des femmes et des jeunes filles »(FPPI)

« Oui, en 2011, j'étais candidate à la présidentielle. J'étais à l'époque aux Etats-Unis où j'avais passé à peu près 24 ans et j'avais démissionné au début 2011 pour revenir au pays et j'étais candidate à la présidentielle. Mais comme je me rendais bien compte qu'il y avait trop de candidats du côté de l'opposition et qu'on avait très peu de chance de gagner si on allait en ordre dispersé, et après avoir eu pas mal de discussions entre nous, où il était ressorti que les hommes voulaient rester candidat jusqu'au bout, moi j'ai préféré montrer l'exemple en désistant, pour qu'on trouve un candidat commun. Mais les hommes, vous les connaissez, avec leur grand égo, « bango nionso bapikami » en disant, je reste. Résultats, nous avons perdu » (FPPI)

En **conclusion**, nous retenons que ces déclarations mettent en exergue cinq éléments qui expliqueraient les échecs de la femme congolaise aux élections. Il s'agit d'abord d'un manque de transparence dans le processus électoral. Pour ces candidates en effet, le processus électoral souffrirait de certains manquements qui les préjudicient, notamment le manque de transparence. Par cela, elles estiment que l'organisation des élections est d'une certaine opacité, de sorte qu'on ignore même finalement pourquoi on n'aurait pas été élu. En deuxième lieu, il y a la prédominance de la majorité présidentielle au pouvoir et l'inféodation de la CENI par cette majorité. Cette prédominance est perçue comme une sorte de dictature sur les règles du processus électoral, dans le but de mettre tout en œuvre pour barrer la route à l'opposition et pour se maintenir au pouvoir. Et comme le disent les femmes qui ont été rencontrées, cela va jusqu'à l'inféodation de la CENI, l'institution chargée d'organiser les élections. Troisièmement, il y a la mauvaise organisation des élections, notamment l'organisation des bureaux électoraux. Il peut s'agir des heures d'ouverture des bureaux de vote, ou de longues files d'attente, qui peuvent être incompatibles avec les tâches ménagères auxquelles s'adonnent les femmes, au point de faire perdre à

des candidates quelques électrices. Il peut s'agir également de l'éloignement des bureaux de vote, qui empêcherait un certain nombre de femmes de les atteindre. En quatrième position se trouve le manque de moyens et l'impréparation des partis politiques de l'opposition. Cet argument revient souvent dans la littérature et les débats politiques : les partis politiques de l'opposition sont maintes fois accusés d'aller aux élections en ordre dispersé ; sans une longue et bonne préparation de l'électorat, et même des candidats ; avec des candidats sans beaucoup de moyens financiers pour faire au coût de la campagne ; et peut-être aussi sans un programme cohérent et attractif. Le dernier élément cité est l'égoïsme des hommes. Cet élément renvoie au fait que les candidats comme les électeurs hommes ne verraient pas d'un bon œil que des femmes postulent à certains postes et que les hommes puissent leur accorder leurs voix. Ce qui pousse au découragement, et lessive la confiance en soi que les quelques femmes téméraires peuvent avoir.

Il est curieux de constater qu'aucune femme n'ait parlé du cadre législatif comme élément qui ne favorise pas la participation des femmes aux élections. En effet, dans son analyse sur la participation des femmes congolaises aux élections de 2006, Akwety Kale (2010 : 320) considère que la raison majeure de la faible participation des femmes à ces élections est le fait « qu'aucune disposition de la loi électorale ne permet de mettre en application le principe constitutionnel de la parité ». D'après elle, cette disposition aurait dû « opter pour les listes bloquées permettant l'introduction d'un quota minimum des femmes au sein de l'organe parlementaire » (op.cit.). Cette disposition aurait pu favoriser un plus grand enregistrement des femmes candidates.

D'autres obstacles sont cités par Akwety Kale (ibidem) en ce qui concerne l'implication de la femme congolaise dans la campagne électorale, qui est un des aspects de la participation politique. Il s'agit de : 1) le manque de confiance de la femme

en elle-même, à cause notamment de sa faible scolarisation ; 2) le manque de solidarité entre femmes ; 3) les pesanteurs culturelles ; 4) le niveau de pauvreté dans un contexte « d'achat de conscience de l'électorat » (ibidem).

4.2. Stratégies envisagées pour gagner aux prochaines élections

L'étude a aussi cherché à savoir les stratégies que les femmes politiques congolaises se proposent d'utiliser pour gagner aux prochaines élections¹⁰. La question posée était la suivante : quelles stratégies comptez-vous adopter pour réussir aux prochaines élections ?

Voici quelques stratégies retenues par elles :

1. « Je fais confiance au changement qui va se faire dans ce pays et je pense que cette fois-ci il y aura moins de tricheries qu'avant. On suit cela de près. Avant, ce n'est pas qu'on n'avait pas des témoins, mais ils étaient maltraités et on bourrait les urnes avec les noms des gens qui n'étaient pas élus. On a tous vu comment on a traîné les bulletins de vote à la FIKIN. Cette fois ici, nous renforcerons la surveillance pour nous assurer que les urnes ne seront pas bourrées, que nos témoins ne seront pas menacés. Je crois qu'avec l'appui de toute la population, il y aura moins de tricheries » (FPPI).
2. « Bien préparer ma base, et l'inciter à s'enrôler » (FPPI).
3. « Je suis tout le temps sur terrain et je crois que ça fait partie de mes stratégies. Je suis entrain aussi de réfléchir sur un certain nombre des problèmes politiques et je crois qu'à un moment donné, je vais me prononcer ».

10 La RD Congo se prépare à organiser les prochaines élections législatives et présidentielles incessamment, après celles de 2006 et de 2011.

Trois stratégies sont donc proposées. La première est celle de renforcer la surveillance pour s'assurer qu'il n'y aura pas de tricherie. Cette surveillance se fera notamment à travers des témoins des candidats et la vigilance de la population. Les femmes politiques espèrent néanmoins que ces témoins ne seront pas maltraités et auront toute la liberté pour faire leur travail. Cette stratégie est en adéquation avec une des causes qui ont été évoquées pour expliquer les échecs aux précédentes élections, à savoir les manquements dont souffrirait le processus électoral en RD Congo. La deuxième stratégie est celle de bien préparer sa base, de l'inciter à s'enrôler. Par cette stratégie, les femmes politiques semblent avoir compris qu'il était important de mobiliser sa base, de faire une bonne campagne, en vue notamment de l'inciter à s'enrôler. Si la base ne s'enrôle pas, il est évident qu'il devient difficile de récolter beaucoup de voix et de pouvoir l'emporter. La troisième stratégie est assez proche de la précédente, à la différence qu'ici, la préparation de la base ne suffit pas, encore faut-il avoir un bon programme et de bonnes promesses de campagne.

5. Les raisons de l'implication dans la vie politique

Pourquoi les femmes congolaises s'impliquent-elles dans la vie politique ? A cette question, les réponses recueillies sont les suivantes :

« Je n'ai pas voulu être spectatrice, j'ai assisté à ce meeting pour comprendre ce qui se passe dans notre pays. Parce qu'à travers nos leaders, il y a quand même une vérité cachée et quand on se retrouve ensemble, il y a des messages qui sortent, des messages dont on ne savait pas que c'est ça la vérité ». (FPPI)

« C'est parce que je ne voulais pas cautionner qu'on touche à la Constitution. Ils voulaient changer de Constitution pour que le Président Kabila reste au pouvoir, alors que dans notre Constitution le mandat est

de 5 ans, renouvelable une fois. C'est normal, tu fais tes 5 ans et avec la chance, tu les renouvelles une fois et puis fini, tu pars. Mais non, nos dirigeants voulaient une Constitution taillée à la mesure du Président Kabila pour qu'il reste encore au pouvoir. Et le 19 septembre, c'était pareil, parce qu'il n'y avait pas publication du calendrier électoral. Les élections devraient normalement se passer avant le 19 décembre et la CENI ne nous a pas donné le calendrier, alors on voulait faire comprendre à la CENI et aux gouvernants que nous voulons les élections dans le délai constitutionnel et que le 19 décembre, c'est fini pour Kabila » (FPPI).

« Jusque-là, je réfléchis. Je suis en train de voir à quel parti politique je dois adhérer. Je prie mon Dieu pour qu'il m'oriente, mais au début je ne voulais pas, on m'a conseillé qu'avec les activités que je fais, je dois appartenir à un parti politique pour appuyer ce que vous faites » (FPPI)

« J'ai des ambitions de devenir Gouverneur ou Député, comme en 2006 alors que j'étais candidate à la députation provinciale à Lemba. Je compte toujours émerger quelque part en politique pour qu'on puisse aussi citer mon nom en politique. Comme c'est une ligue qui concerne les élections, c'est pourquoi on a sélectionné les noms des femmes déléguées des partis politiques pour en faire partie » (FPPI)

« Moi, je me suis dit, qu'avec tout ce qui se passe autour de la femme, la femme ceci, la femme doit faire cela, si nous devons nous battre au même pied d'égalité que des hommes, il faut être là. Aujourd'hui, c'est la politique qui attire beaucoup de monde en République Démocratique du Congo. C'est en politique que beaucoup de choses se décident. Tu vas voir, par exemple, un professeur d'université qui laisse l'université pour aller en politique. Pourquoi ? Parce que la politique attire tout le monde :

les professeurs, les fonctionnaires, etc. Je n'ai pas dit que tout le monde doit abandonner ce qu'il fait pour aller en politique, mais c'est un métier qui attire, puisque c'est là que beaucoup de choses se décident. Alors je me suis dit, en tant que femme, j'aspire à diriger un jour ce pays, il faut que je participe aux activités politiques, pour me former. Je me dis, demain je serai responsable quelque part, je serai député ou Présidente de la République. Il faut alors que dès aujourd'hui, je commence à participer aux activités politiques pour me former. Je veux me battre pour avoir un poste, il faut se former, il faut participer à l'autoformation. Il faut se battre sur le même pied d'égalité, être membre d'un parti politique, parce que c'est là qu'on choisit les ministres, les responsables, les personnes qui postulent. » (FPPI).

« Parce que c'est une question qui m'intéresse personnellement et qui intéresse aussi l'organisation pour laquelle je travaille. Je pense que quand on parle de la participation politique des femmes, on parle des questions qui affectent les femmes, on parle de leur pouvoir socioéconomique et alors, ce sont des questions qui nous intéressent pour voir comment est-ce que l'agenda des femmes, les questions qui affectent des femmes sont pris en compte par le politique, les politiciens et les politiques publiques » (FPPI)

« J'étais curieuse de savoir comment établir les bases d'un parti politique, comment on peut convaincre les gens à adhérer à un parti politique, à soutenir votre cause, à soutenir même votre projet politique que vous avez pour le pays. Donc, curieuse de savoir comment les choses se passent ».

« Ma participation politique est en rapport avec mon agenda ; je suis dans l'agenda des femmes au niveau national et même au niveau régional. Au niveau régional, nous avons des organisations avec lesquelles nous

travaillons comme « femme africaine et solidarité » (FAS) qui a son siège au Sénégal à Dakar. Nous sommes aussi expertes ou consultantes au Collectif des organisations féminines dans la région des Grands Lacs, qui travaille dans 3 pays : RDC, Rwanda, Burundi. Cette organisation cherche à voir dans quelle mesure les femmes et les filles peuvent participer dans la gestion et la prévention des conflits. Parce que la région des Grands Lacs a connu cette dernière décennie des problèmes sécuritaires énormes. Il y a eu des guerres au Rwanda, en RD Congo n'en parlons même pas et nous continuons à subir les conséquences ; au Burundi aussi ils ont des problèmes énormes. Parfois, nous essayons d'influencer les dirigeants politiques de la région des Grands Lacs pour que les gens vivent en paix, que les populations de notre région vivent en paix. Il n'y a pas de développement sans paix. Quand il y a des conflits armés, ce sont les femmes et les jeunes filles qui paient le lourd tribut de ces guerres ».

En conclusion, nous retenons cinq éléments qui poussent la femme congolaise à s'impliquer dans la vie politique. C'est d'abord le souci de participer à la gouvernance du pays, d'être là où se prennent des décisions, d'avoir l'honneur et le prestige de faire partie de ceux qui décident sur la marche et l'avenir du pays. Par cet élément, les femmes politiques qui ont été rencontrées insinuent que les problèmes que connaît la RD Congo ne peuvent être résolus que par les dirigeants politiques. Ainsi, la voie obligée pour participer, en tant que citoyen, à la résolution des problèmes du pays serait de s'impliquer dans la vie politique, d'avoir une parcelle de responsabilité quelque part.

En deuxième lieu, la femme congolaise voudrait s'impliquer dans la vie politique pour participer à la sauvegarde des acquis de la démocratie, pour protéger la Constitution. Ceci renvoie aux tentatives qui sont observées de vouloir changer la Constitution du pays de 2006. Ce combat pour la sauvegarde

de la Constitution, les femmes politiques veulent aussi la mener. Et ceci nous paraît être tout un symbole, concernant la maturité politique de la classe politique féminine congolaise et ses engagements citoyens.

En troisième lieu, la femme congolaise voudrait s'impliquer dans la vie politique pour afficher et assouvir ses ambitions politiques, pour ne pas demeurer en marge, pour montrer que la femme peut aussi diriger, même si les ambitions politiques ne sont pas clairement exprimées. Quatrièmement, c'est pour améliorer ses capacités en leadership grâce aux nombreuses formations mais aussi à la pratique du pouvoir. Il s'agit en fait ici d'acquérir les capacités nécessaires pour pouvoir être efficaces en politique. Ceci apparaît comme un préalable : vouloir faire la politique c'est bien, mais encore faudrait-il en avoir les capacités. Et les femmes politiques l'ont bien compris, raison pour laquelle elles considèrent qu'il est important d'être dans des partis politiques ou d'autres organisations qui permettent de suivre des formations. Elles considèrent aussi que la pratique politique est une école d'apprentissage de la politique, qu'elle permet d'aiguiser ses armes, de se donner les moyens nécessaires pour devenir des grandes femmes politiques. Cinquièmement enfin, c'est pour contribuer à la lutte pour l'égalité de genre et la protection des droits humains des femmes, lutte qui ne pourra être gagnée que si les femmes elles-mêmes s'y impliquent.

6. Avantages de la participation à la vie politique

Après avoir compris pourquoi les femmes veulent s'impliquer en politique (point 2.5), nous avons cherché à approfondir cette question, en cherchant à comprendre si cet engagement et ce parcours politiques ont aidé les femmes enquêtées à progresser ou si cela les a plutôt freinés dans leurs ambitions personnelles. La question qui leur a été posée est la suivante :

« Est-ce que votre engagement à ces réseaux vous a aidé à progresser ou a plutôt freiné vos ambitions personnelles ? »

Nos enquêtées se sont prononcées en ces termes :

« J'ai beaucoup évolué. Si je suis ce que je suis aujourd'hui, c'est grâce à mon engagement dans la société civile. Donc, la société civile m'a construit vraiment, elle a ajouté un plus en moi. Je dirais même qu'elle m'a fortifié, quelle m'a changé vraiment. Aujourd'hui, je suis sûre de prendre de bonnes décisions » (FPPI).

« Le parti m'a beaucoup aidé, j'ai progressé, surtout pour mes capacités intellectuelles, le parti m'a beaucoup aidé. Je suis fière d'être dans ce parti. Je remercie d'abord notre riche président, parce que grâce à lui, je suis allée suivre la formation sur la démocratie et les élections en Suède. Je suis allée en Suède pour représenter mon parti aux élections des socialistes en Suède. Depuis, j'ai parcouru 7 pays : France, Belgique, Norvège, Espagne, Italie... (FPPI).

« Oui, être avec les militants, parler avec eux, tenir des meetings ; oui, ça m'a aidé. Si je n'étais pas membre d'un parti politique, je n'allais pas me retrouver dans le rassemblement et le rassemblement vaut quand même quelque chose dans ce pays et dans le monde. A la création du rassemblement, j'étais la seule femme membre du conseil des sages. J'étais au conclave de Genval, et au conclave de Limete, j'étais la seule femme qui avait parlé » (FPPI)

« Mon engagement dans ce parti m'a aidé à progresser, à voir loin. D'ailleurs en politique, ce sont les intérêts qui priment. Depuis que je suis dans ce parti, j'ai beaucoup émergé, puisque je suis toujours dans des cabinets politiques à cause de ce parti. Grâce à ce parti, j'ai

tissé beaucoup de relations. Il y a plusieurs relations, relations avec des gens du dehors, même avec les étrangers, comme j'étais toujours au protocole, alors j'ai tissé des relations avec tout le monde qui venait voir le ministre. Comme j'avais commencé au gouvernement depuis 2007, j'ai travaillé avec 5 ministres, donc j'ai fait 10 ans de service avec différents ministres et j'ai fait la connaissance avec les différentes autorités de ce pays » (FPPI)

« Non, je ne suis pas freinée, je participe comme il faut à nos réunions, je travaille comme d'habitude. Ça ne freine pas mon travail, ça ne freine pas non plus mon engagement à mon parti politique. Puisque les réunions et tout ce qui a trait à la politique se font toujours pendant les week-ends, je vais normalement à mon lieu de travail et c'est comme ça que j'évolue. En tout cas, on évolue très bien en politique, c'est pourquoi, il y a une semaine, on vient de me nommer comme présidente fédérale » (FPPI).

« Oui, je pense que si je ne m'étais pas intéressée aux questions politiques ou ce qui se passait au Congo, particulièrement sur les femmes du Congo, je ne serais pas où je suis aujourd'hui. J'ai eu ce travail parce que je m'étais engagée très jeune et les gens m'ont remarqué. Une fois j'ai fait la rencontre, à bord d'un bus, d'une femme congolaise avec laquelle on a commencé à parler. Elle me demandera mon nom, et j'ai lui ai dit Cyndi, puisque beaucoup de gens me connaissent sous le nom de Cyndi. Elle s'est alors exclamée : c'est vous l'activiste ? Moi je ne me considérais pas activiste, or en réalité je l'étais. C'était intéressant, de constater que j'étais vraiment activiste alors que je ne me voyais pas comme cela. Pour moi, je faisais ce qui devrait être fait » (FPPI)

« Au niveau personnel, non. Ça a plutôt forgé mon caractère dans le sens de bien gérer mon agenda, d'être stricte avec le respect de mes engagements, mais aussi, ça m'a aidé à renforcer mon capital social. Ma richesse, ce sont mes connaissances, mes relations sociales à travers le pays. J'ai beaucoup d'amies de toutes les générations, de toutes les couches de la population. Avec mon travail, je connais le Congo profond, toutes les provinces alors, certains territoires d'alors dont certains sont devenues des provinces, j'y ai déjà mis pied partout. J'ai des amies en Afrique, à travers le monde et c'est un avantage. La richesse, je n'ai pas les moyens matériels qui importent pour l'épanouissement, mais moi, ce qui est plus important, ce sont les relations sociales »(FPPI)

En conclusion, on note de ces entretiens qu'il y a au moins 10 acquis que les femmes tirent de leur participation politique :

1. le développement de la confiance en soi ;
2. le développement des capacités intellectuelles ;
3. la formation en démocratie et sur les élections ;
4. les voyages au cours desquels elles apprennent énormément, notamment sur les expériences et pratiques politiques dans d'autres pays du monde ;
5. le développement des capacités oratoires, de l'art de parler en public ;
6. la participation au débat et à l'action politiques ;
7. le développement du capital social à travers le pays, l'Afrique et le monde ;
8. la reconnaissance par la société de son activisme politique et donc de sa place et son importance dans la société ;

9. le développement du caractère : gestion du temps, respect des engagements ;

10. une meilleure connaissance du Congo.

Cas des femmes de la société civile

Le fait d'œuvrer dans une organisation de la société civile peut être une opportunité pour se lancer dans la politique active. Car comme évoquée dans les points précédents, certaines femmes politiques sont passées par la société civile. Nous avons demandé, au cours de l'enquête quantitative, aux femmes qui militent dans la société civile si leur engagement était une aide ou un frein par rapport à leurs ambitions personnelles. Les résultats présentés dans le tableau ci-dessous montrent que pour la grande majorité des femmes (8 femmes sur 10), l'appartenance à la société civile est un grand apport et une grande école qui leur auront permis d'être en contact avec le monde politique, les partenaires au développement, le monde des affaires ; elles se sont formées et ont une vision large des problèmes auxquels la population est confrontée.

Tableau n°11 : Engagement dans la société civile et souhait d'adhérer à un parti politique

	L'engagement dans la société civile, est-ce une aide ou un frein à vos ambitions personnelles		Souhait d'adhérer à un parti politique	
	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Oui	33	82,5	24	60,0
Non	7	17,5	16	40,0
Total	40	100,0	40	100,0

Par ailleurs, le tableau ci-dessus confirme que certaines femmes politiques sont passées par la société civile avant de s'engager activement dans la vie politique. En effet, un peu plus de la moitié (60 %) des femmes politiques rencontrées, qui militent dans la société civile, souhaiteraient adhérer à un parti politique. Cependant, une proportion importante (40 %) ne le souhaitent pas et voudraient poursuivre leur « combat » dans les organisations de la société civile. Le fait que les avis soient partagés est important. Pour les femmes de la société civile qui souhaitent adhérer dans les partis politiques, les principales raisons en sont :

- Le parti politique est un cadre où les femmes peuvent s'exprimer
- Le parti politique leur permettrait de concrétiser leur vision politique et de canaliser leurs aspirations politiques
- Pour l'amour de la politique
- Pour pouvoir participer à la prise des décisions.

Par contre, pour les femmes politiques qui désirent continuer à militer dans la société civile, leurs motivations peuvent se résumer comme suit :

- Absence de conviction pour s'engager dans un parti politique, d'où le choix de rester dans la société civile
- Les partis politiques sont sans idéologie, ils sont plutôt l'affaire ou la propriété de leurs fondateurs, qui en sont le plus souvent les présidents et/ou les principaux bailleurs des fonds, et qui les gèrent comme leurs ménages ;
- Le contexte politique du moment, caractérisé par l'incertitude et une certaine violence même en politique (sentiment d'insécurité), surtout lorsqu'on n'est pas de la mouvance présidentielle, ne motive pas les femmes qui militent dans la société civile à s'engager dans la politique.

7. Obstacles à la participation politique de la femme congolaise

Le paysage politique de la RDC est dominé par les hommes. Les femmes peinent à se faire une place malgré quelques avancées enregistrées ces dernières années. Pour permettre que les femmes congolaises s'impliquent davantage dans la vie publique, et développer des politiques et des programmes qui le favorisent, il est important d'identifier les principaux obstacles à leur participation politique. C'est ainsi qu'il a été demandé aux femmes enquêtées de dire ce qu'elles pensent être les obstacles à leur participation politique. Les réponses obtenues sont résumées dans le tableau ci-dessous. Il en ressort que pour les femmes affiliées à un parti politique, les principaux obstacles sont, en ordre d'importance, la pauvreté (77%), le cadre institutionnel défavorable aux femmes (67%) et les pesanteurs culturelles (63%). Par contre, pour les femmes non membres d'un parti politique, la pauvreté et les pesanteurs culturelles viennent en tête (68%) suivi du faible niveau d'instruction.

Tableau n°12 : Obstacles à la participation politique et facteurs explicatifs du confinement des femmes aux postes en rapport avec le secteur social

Variable	Modalités de réponses	Actuellement membre d'un parti politique (pourcentage)	
		Oui	Non
Obstacles à la participation politique	Pesanteurs culturelles	62,5	68,4
	Pauvreté	76,6	68,4
	Faible niveau d'instruction	48,4	65,8
	Cadre institutionnel défavorable aux femmes	67,2	60,5
Confinement des femmes aux postes en rapport avec le secteur social	Manque d'ambition	43,8	42,1
	Faible considération de la part des hommes	76,6	55,3
	Absence des capacités	21,9	10,5
	Faible représentation dans les partis politiques	67,2	65,8

L'activisme politique a un coût, or les femmes sont parmi les populations les plus vulnérables à la pauvreté. Dans son étude, Kapagama (2010) explique pourquoi la pauvreté est un handicap à la bonne tenue des élections : elle plonge le pauvre dans une « logique de survie », des incertitudes sur l'avenir, le découragement, le rejet de la cause de sa misère sur l'autre, la résignation, l'espoir en la providence, d'où l'hyper-religiosité. Tout cela ne prédispose pas les pauvres à s'intéresser aux élections, à se porter candidats aux élections, et peut donc expliquer les faibles taux de participation aux élections, y compris et surtout chez les femmes. Dans d'autres études, il est fait état de la féminisation de la pauvreté. C'est pourquoi, même si elles ont des capacités, les femmes ont des difficultés

à s'engager et à bien évoluer dans la vie politique à cause de la pauvreté qui les empêche de saisir les opportunités qui s'offrent à elles.

Les analyses qualitatives ont mis en évidence cette pauvreté qui va jusqu'à engendrer la jalousie, l'une des raisons qui feraient que les femmes ne votent pas pour les autres femmes...

« il n'y avait pas beaucoup de femmes à avoir des moyens pour participer aux élections. Malheureusement, celles qui n'avaient pas de moyens pour se présenter, étaient jalouses. Moi, je me suis présentée parce que mon père m'a dépanné avec un peu de moyens pour ajouter au peu que j'avais afin de mener la campagne. Les autres étaient un peu méfiantes parce qu'elles devaient aussi postuler comme moi, mais elles n'avaient pas de moyens financiers. Elles se disent, si telle femme est arrivée, c'est parce qu'un homme lui a fait la passe. Elles ne regardent jamais la compétence, ni même le parcours de cette femme pour arriver jusqu'à ce niveau-là » (FPPI).

La pauvreté vient donc renforcer les préjugés défavorables à l'engagement politique des femmes. Elle doit par conséquent être combattue, tout comme les autres pesanteurs culturelles, si l'on veut un plus grand engagement des femmes congolaises en politique. Et comme on le sait, une des voies pour combattre la pauvreté, c'est l'instruction dont beaucoup de femmes ne bénéficient pas. L'Enquête EDS a révélé, à ce sujet, qu'en 2013, il y avait 15,4 % des femmes congolaises de 15-59 ans qui n'avaient jamais fréquenté l'école, contre 4,1 % des hommes, tandis que 29 % des femmes n'avaient jamais terminé l'école primaire, contre 16 % pour les hommes (EDS2013 : 39-41).

Nous nous intéressons aussi, dans cette étude, au confinement des femmes aux postes en rapport avec le secteur social, qui est un des indicateurs de la faible participation des femmes en politique. En effet, s'il est vrai que malgré tous ces obstacles évoqués ci-dessus, certaines femmes ont quand même réussi à percer dans la vie politique, beaucoup sinon la plupart d'entre

elles sont plutôt confinées dans les postes de responsabilités en rapport avec le social. Au niveau du gouvernement, rares sont celles qui ont occupé les ministères dits de « souveraineté » (Affaires étrangères, Justice, Intérieur, Défenses etc..) et les ministères techniques (Travaux Publics, Energies, Agricultures, Mines, etc..). Dans le gouvernement actuel (Gouvernement Bruno Tshibala Nzenze), les femmes occupent les ministères suivants :

Selon les femmes enquêtées, ce confinement des femmes dans les postes en rapport avec le social s'explique par deux principales raisons, à savoir 1) la faible considération de la part des hommes (77 % des femmes membres d'un parti politique et 68% de celles qui n'en sont pas membres sont de cet avis) et 2) la faible représentation des femmes dans les partis politiques (67 % et 66%). La faible considération de la part des hommes est en rapport avec les pesanteurs culturelles ci-haut évoquées, et un grand nombre de stéréotypes tels que « basi batongaka mboka te » (les femmes ne peuvent pas diriger un pays). Quant à la faible représentation des femmes dans les partis politiques, il sied de noter que malgré la bonne foi des hommes, tant que l'on n'aura pas atteint une masse critique de femmes dans les directoires des partis politiques, rien ne changera fondamentalement. C'est ce que fait remarquer Nzege Kota (2014) lorsqu'elle affirme que « (...) les partis politiques prônent la promotion et l'éducation de la femme en lieu et place d'une politique réelle d'inclusion de l'homme et de la femme dans les différentes opportunités qui se présentent tant au niveau des élections qu'au niveau de postes de nomination ».

C'est pourquoi, les femmes devront être plus ambitieuses, mieux formées, car elles sont mieux placées pour défendre leurs propres intérêts.

8. Attitudes et perception d'autres femmes face à l'activité politique

8.1. Des attitudes tantôt positives, tantôt négatives

En ce qui concerne les attitudes d'autres femmes à l'activisme des femmes politiques, l'analyse des interviews a révélé que les avis sont partagés. En effet, il y a des femmes qui apprécient et encouragent le fait que la femme prenne des initiatives, s'implique dans la politique ou dans la société civile. D'autres, par contre, estiment que la place de la femme n'est pas en politique.

A la question de savoir «quelles ont été les attitudes des autres membres de la communauté face à votre engagement dans les mouvements associatifs ? », certaines femmes disent qu'une femme politique congolaise est un motif de fierté. Elle fait la fierté de la famille, de la femme et du pays. C'est pour cela qu'elle est consultée par les autres membres de la société civile et les politiciens pour donner son point de vue sur les questions de société. En d'autres termes, les autres membres de la communauté reconnaissent la place de la femme dans les arcanes du pouvoir du pays.

A ce sujet, une des femmes interviewées a déclaré : *« Je suis consultée, invitée dans d'autres organisations tant nationales qu'internationales pour donner mon point de vue sur une question donnée. Je pense que le problème dépend aussi de la personnalité de chacun. Si tu sais que tu occupes une telle position, il y a des choses que tu peux faire et d'autres que tu ne peux pas faire. Il ne faudrait pas que les gens te voient là-bas, que tu t'habilles en mini-jupe, non, ça, je ne peux pas. Parce que n'importe qui peut profiter pour te dire n'importe quoi. S'habiller déceimment, ça reflète toute la personnalité. Et ça dépend aussi de la façon dont tu intervies en famille, à la maison ou dans le quartier. Si tu affiches une certaine légèreté, alors les gens en profitent. Mais si tu fais attention à ta conduite, à ton accent, là tu disciplines les gens »* (FPPI).

Celles qui ont un avis défavorable à l'engagement politique de la femme ou à son implication dans les mouvements associatifs estiment que la place de la femme est dans son ménage et non en politique. Elles vont jusqu'à considérer que les femmes politiques font montre d'une certaine légèreté. Une des femmes interviewées a déclaré : « *Pour la majeure partie d'entre elles, elles se disent que je suis femme libre et indépendante, raison pour laquelle je fais ce que je fais. Et elles ajoutent : il ne faudrait pas s'occuper d'elle, d'ailleurs elle est devenue trop européenne et elle n'est plus une congolaise. Mais d'autres apprécient, parce qu'il y a un impact positif dans leurs communautés* » (FPPI).

Plusieurs raisons ont été évoquées pour expliquer pourquoi cette catégorie de personnes pense que la femme ne doit pas s'engager en politique ou dans les mouvements associatifs. Parmi ces raisons, il y a : les pesanteurs culturelles, le refus de la femme à se faire diriger par une autre femme, l'emprise de l'homme sur la femme, etc. A la question suivante : « Selon vous, pour quelles raisons les gens découragent les femmes à s'engager en politique ou à voter pour les autres femmes ? », une des femmes interviewées a déclaré : « *Parce qu'ils croient que la femme doit rester toujours dans la cuisine et ce n'est pas seulement pour la politique, même pour le poste scientifique. Eux croient que la femme doit se limiter à un niveau inférieur et non pas supérieur. Pour la femme, cela suffit de faire l'école primaire ou secondaire et s'occuper des enfants* » (FPPI).

8.2. Pesanteurs culturelles et élection des femmes par les femmes

Quelques femmes interviewées estiment que les femmes ne votent pas pour d'autres femmes pour des raisons culturelles. Parmi les raisons avancées, une femme interviewée a déclaré ce qui suit :

« Dans nos différentes cultures, les femmes sont souvent en arrière-plan pour jouer le rôle de conseillère dans l'ombre, comme on dit. Quand bien même on parle du matriarcat dans certaines cultures¹¹, mais c'est l'oncle qu'on voit et l'oncle en question est un homme. La femme politique est considérée comme une prostituée qui fait la honte de sa famille. En fait, je dirai même que cette culture là, ce n'est pas seulement en RDC ou en Afrique, mais c'est dans le monde entier, parce que le monde est masculin. Voyez même aux Etats-Unis d'Amérique avec Hilary Clinton, en France avec Marine Le Pen, si elles ont échoué, ce n'est pas parce qu'elles ont manqué des compétences. C'est la culture au niveau mondial. Ces pays ne sont pas encore prêts à accepter une femme à leur tête » (FPPI).

Il y a lieu cependant de noter qu'il y a des femmes qui ont réussi à faire la différence. On peut citer Angela Merkel élue pour un quatrième mandat comme Chancelière en Allemagne ; Ellen Johnson Sirleaf, qui a fait deux mandats comme Présidente du Libéria, et qui est la première femme Présidente d'un pays africain ; Margaret Thatcher, l'ancienne Première ministre de la Grande-Bretagne ; Theresa May, née en 1956, l'actuelle Premier Ministre en Grande Bretagne, etc.

En plus des pesanteurs culturelles, il ressort de l'étude que la femme elle-même doit aussi se battre et ne pas attendre qu'on lui donne le pouvoir. Bien que certaines traditions commencent à comprendre l'importance de l'implication de la femme dans les questions politiques, la femme elle-même doit se battre. Or, là où se jouent les grands enjeux, les femmes ne sont pas là. Et si elles ne sont pas là où se prennent les décisions qui les concernent, les hommes ne vont pas décider pour elles, ils vont toujours décider en leur faveur.

11 *Système social dans lequel les femmes, particulièrement les mères, jouent un rôle prépondérant et détiennent le pouvoir*

Pour l'une des enquêtées, *« l'ennemi de la femme en RD Congo, c'est vraiment la femme. Je peux vous en donner la preuve, le mouvement féminin en RD Congo ne marche pas parce que toutes ces femmes-là, ne collaborent pas entre elles. Pour vous dire vrai, je n'ai pas vraiment reçu beaucoup de supports des dames, même dans ce que nous faisons dans l'Asbl. Ce sont plus des soutiens, des dons, legs, qui proviennent des hommes »* (FPPI).

Cette idée est largement répandue dans l'opinion. Il semble que les jeunes garçons comme les jeunes filles votent plutôt pour une femme. Mais les femmes adultes, qui sont formatées par nos us et coutumes, ne sont pas nombreuses à voter pour les femmes ; elles disent que si elles votent pour telle ou telle autre femme, ça sera pour faire son bonheur et celui de ses enfants. On ne considère pas le programme de la candidate femme, sa vision et tout consort. On la voit en tant que femme !

8.3. Le comportement de la femme politique

Le comportement de la femme politique elle-même a déjà été évoqué. Selon nos enquêtées, il y a des femmes qui ne votent pas pour les femmes à cause de la légèreté de certaines femmes politiques. Elles estiment que ces femmes ne méritent pas leur confiance. Une des femmes interviewées a déclaré : *« Il y a d'autres femmes qui ne veulent pas nous voter à cause de ce mauvais comportement, des femmes qui courent avec des maris d'autrui. Cette légèreté dans le chef de certaines femmes, décourage ces autres femmes qui se disent que si on les vote, elles iront faire du n'importe quoi. Il y a peu de femmes qui sont sérieuses dans les organismes, les entreprises, les ministères, des femmes qui soient capables de se distinguer au milieu des hommes »* (FPPI)

Répondant à la question de savoir, comment les autres femmes perçoivent les candidatures des femmes, la Présidente du parti des écologistes fustige le comportement des femmes politiques en ces termes *« les femmes qui nous ont précédé en politique, ont donné une mauvaise image. Ces femmes-là, quand elles étaient nommées ministres et tout ça, elles deviennent arrogantes, la plupart ont divorcé, ne s'occupaient plus bien de leurs foyers (Mari et enfants), elles étaient devenues hautaines, distantes vis-à-vis de leurs amies. Et c'est comme ça que les gens ont difficile à voter pour une femme »*.

8.4. Le refus de la femme d'être dirigée par une femme.

Les femmes acceptent d'être dirigées plutôt par les hommes, qu'elles estiment plus capables ou parce que, traditionnellement, le leadership politique a surtout été assumé par les hommes et non ou très peu par les femmes. Il est important que les femmes prennent conscience de cela et se présentent massivement comme candidates. Mais c'est aussi à cause du mauvais comportement des femmes elles-mêmes. A ce sujet, une femme interviewée fustige le comportement des femmes politiques à l'égard d'autres femmes :

« vous êtes présidente d'une association, pour recevoir les autres femmes qui viennent vous voir, vous les faites attendre pendant une ou deux heures et ensuite, vous leur demandez de revenir demain, même si ce fût un rendez-vous ferme. Et vous prenez comme prétexte que vous êtes invitée dans une réunion. Comment voulez-vous alors que les femmes aient de l'estime pour vous ? Ou se reconnaissent en vous ? » (FPPI).

Voilà autant de raisons pour lesquelles les femmes préfèrent ne pas être dirigées par les femmes.

8.5. L'emprise de l'homme sur la femme

Les femmes sont plutôt influencées par les hommes. Elles n'ont pas confiance en leurs consœurs femmes à cause des déceptions qu'elles ont auprès d'elles. Elles n'acceptent jamais d'être dirigées par une femme. Elles ne veulent être dirigées que par un homme. Celles qui réfléchissent de la sorte avancent les arguments selon lesquels « *quand un homme arrive au pouvoir, il partage son argent avec les femmes et nous comme femmes nous gagnerons derrière lui mais si c'est une femme qui a le pouvoir, son argent nous échappe* » (FPPI). Heureusement, la situation est en train de changer avec la sensibilisation et tout le travail qui est fait sur de telles idées reçues.

9. Stratégies à mettre en place pour que les femmes participent et se maintiennent sur la scène politique

L'étude s'est aussi intéressée aux stratégies à mettre en place pour que la femme congolaise puisse se maintenir sur la scène politique. En effet, entreprendre une carrière politique est une chose, s'y maintenir est une autre chose qui demande de vaincre plusieurs pesanteurs. Les réponses recueillies résument ces stratégies comme suite :

- Prendre des mesures pour mettre en application la loi sur la parité. En effet, cette loi a déjà été promulguée, mais sa mise en application souffre du manque de mesures qui doivent être coulées sous forme d'arrêtés ;
- Mettre en place un cadre qui aide les femmes à se connaître et à s'engager dans la vie politique. Ce cadre peut permettre de sensibiliser les femmes sur les principaux enjeux de l'heure ;
- Mettre en place des mesures de discrimination positive. Des mesures de discrimination positive en faveur de la couche la plus défavorisée d'une société sont appliquées dans quelques pays, notamment aux Etats-

Unis d'Amérique (USA) et en République d'Afrique du Sud (RSA). Elles ont pour but de rétablir l'équité. Il est indiqué de prendre et d'appliquer de telles mesures en RD Congo. Cependant, il sied de surmonter, au préalable, les réticences soulevées lors du débat sur la loi électorale en 2006 (Ngoma Binda et al., 2010), au cours duquel le principe de la parité dans la constitution des listes des candidats aux élections n'a pas été respectée ;

- Promouvoir les valeurs politiques, culturelles et autres de la femme par la sensibilisation ;
- Renforcer les capacités des femmes par des formations. En effet, l'exercice de l'activité politique requiert des compétences dont certaines font défaut chez les femmes congolaises ;
- Sensibiliser les femmes sur les mécanismes de gestion d'un pays ou de toute autre institution politique et autre ;
- Apporter aux femmes congolaises un soutien financier, matériel et moral nécessaire pour leur implication sur la scène politique.

10. Quelle est la plus-value de la participation politique de la femme congolaise

Il avait été demandé aux femmes politiques ce qui changerait si les femmes participaient massivement à la vie politique. De l'analyse des réponses obtenues, il se dégage les principales considérations suivantes :

- L'amélioration de la situation sociale du peuple congolais. Avec la baisse du pouvoir d'achat des ménages, le chômage et la persistance de la crise, nombreuses sont les femmes qui se sont impliquées dans les activités dites informelles pour assurer la survie des ménages et cela parfois au prix de leur santé. Elles ne souhaitent qu'une chose, l'amélioration des conditions de vie de la

population. Or, d'aucuns pensent que de par ses instincts maternels, son altruisme, une femme en politique est un acquis pour avoir des politiques publiques sensibles au genre, à l'éthique, à la citoyenneté. Pour plusieurs femmes politiques, c'est cela qui distinguerait les femmes politiques des hommes politiques, et qui justifierait d'avoir une masse critique de femmes en politique ;

- La nation congolaise changerait fondamentalement dans tous les aspects. Il s'agit d'avoir un environnement plus salubre, plus sécuritaire, plus humaniste, où les gens sont plus solidaires, se préoccupent d'une bonne éducation et santé des enfants, etc. La société congolaise serait imprégnée de toutes ces vertus et caractéristiques, que l'on retrouverait dans la femme elle-même de par sa nature ;
- La bonne gouvernance, c'est-à-dire l'amélioration de la gestion de la chose publique. Les femmes auraient des atouts indiscutables de bon gestionnaires, parce qu'elles gèrent déjà au quotidien les ménages, et Dieu seul sait avec quelles difficultés surtout dans un contexte de crise économique, donc de rareté des moyens pour nourrir tous les membres de la famille, et engager d'autres dépenses pour la survie du ménage. Ces atouts pourraient être mis à profit au niveau de la gestion de la chose publique ou de toute autre institution sociopolitique et économique ;
- La promotion de la parité : les us et coutumes ainsi que certaines lois sociales ne sont pas toujours à l'avantage des femmes. Le principe de la parité a été introduit pour rétablir l'équité. De l'avis des femmes politiques rencontrées, une forte implication et une masse critique des femmes en politique devraient permettre de booster l'application des mesures visant à mettre en application la parité dans ce pays.

- La paix règnerait dans tout le pays : la femme a été la principale victime des guerres et conflits que la RDC a connus au cours de ces dernières années. Elle a vécu ces événements dans le plus profond d'elle-même. C'est pourquoi, parvenir à une tolérance 0 en matière des guerres et des violences, y compris des violences sexuelles, est une des grandes aspirations de toute femme congolaise, que celle-ci, une fois au pouvoir ou dans les arcanes du pouvoir, va hisser au niveau de l'Etat. L'implication massive des femmes en politique favoriserait la prévention des conflits.

Ces considérations peuvent être vues comme étant des affirmations gratuites. Rappelons qu'il s'agit d'idées émises par les femmes qui ont été rencontrées lors des enquêtes. Des études ultérieures devront montrer si ces considérations, qui pour nous sont des hypothèses, pourront un jour être vérifiées en observant le comportement des femmes congolaises qui sont impliquées en politique et dans la gestion des institutions du pays.

Chapitre V

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS SUR LA PARTICIPATION POLITIQUE

1. Participation aux formations assurées par KAS

A l'instar d'autres organisations qui œuvrent pour la promotion et l'épanouissement des femmes, la KAS organise des sessions de formation sur différents thèmes à l'intention des femmes de diverses catégories, en vue de renforcer leurs capacités. Lors de l'enquête quantitative, nous avons demandé aux femmes interviewées si elles ont déjà eu à participer aux formations assurées par la Fondation Konrad-Adenauer. Il ressort des réponses obtenues que dans l'ensemble, 44,1 % de femmes ont déjà eu à participer à ces formations. Les proportions sont presque les mêmes pour les femmes des deux catégories, bien que celles de la société civile sont un peu plus nombreuses (47,4 %) à y avoir participé comparativement aux femmes qui sont membres des partis politiques (42,2 %).

D'après les femmes que nous avons interviewées, les formations suivies qui sont les plus citées portaient sur les thèmes suivants : (1) Femmes face aux processus électoral, (2) Leadership féminin et (5) Implication de la femme en politique.

Tableau n°13 : Participation des femmes aux formations assurées par la Fondation Konrad

Actuellement membre d'un parti politique	Participation aux formations organisées par Konrad-Adenauer			
	Oui	Non	Total	
			Pourcentage	Effectif
Oui	42,2%	57,8%	100	64
Non	47,4%	52,6%	100	38
Total	44,1%	55,9%	100	102

2. Pertinence des formations assurées par KAS et leur impact sur la participation politique

Les formations assurées par la KAS visent à doter les femmes des outils nécessaires pour défendre leurs intérêts, et faire valoir leur point de vue dans une arène politique impitoyable dominée par les hommes. L'appréciation de ces formations par les femmes est positive : près de 78% des femmes ont une très bonne opinion de ces formations. La satisfaction est plus grande chez les femmes qui ne sont pas membres d'un parti politique (83%) que chez celles qui en sont membres (74%), peut-être parce que celles qui sont membres des partis politiques ont déjà eu à entendre ce genre de discours dans leurs partis respectifs. Le reste des femmes interviewées ont une bonne appréciation de ces formations. Il n'y a donc pas une seule femme interviewée qui ait une mauvaise appréciation de ces formations. Ceci est un message fort adressé à la KAS pour qu'elle poursuive ces formations.

Tableau n°14 : Appréciation par les femmes des formations assurées par la Fondation Konrad Adenauer

Actuellement membre d'un parti politique	Appréciation de ces formations			
	Très bonne	Bonne	Total	
			Pourcentage	Effectif
Oui	74,1%	25,9%	100	27
Non	83,3%	16,7%	100	18
Total	77,8%	22,2%	100	45

Nous avons cherché à savoir, et ce en rapport avec nos questions de recherche, si le fait d'avoir suivi les formations assurées par la Fondation Konrad-Adenauer avait une quelconque influence sur la participation politique des femmes congolaises. Le tableau n° 3.3 ci-dessous montre à ce sujet que les femmes qui ont suivi ces formations sont relativement plus nombreuses à i) initier et participer à des journées villes mortes ; ii) initier une marche ; iii) initier un meeting ; iv) initier une pétition ; v) initier des conférences débats.

Tableau n°15 : Participation politique des femmes selon qu'elles ont suivi ou non les formations de KAS

	Implication dans les formations de la Fondation Konrad Adenauer (Pourcentage)	
	Oui	Non
Participation à une marche	26,7	33,3
Participation à la « ville morte »	28,9	21,1
Assistance à un meeting	33,3	43,9
Candidat soutenu était élu	60,7	71,4
Suivi des débats dans les médias	73,3	73,7
Initiation d'une marche	17,8	7,0
Initiation d'un meeting	20,0	15,8
Initiation d'une ville morte	11,1	5,3
Initiation d'une pétition	15,6	7,0
Initiation des conférences débats	55,6	38,6

Nous nous sommes aussi intéressés à examiner si le fait de suivre les formations assurées par la KAS a une certaine influence sur le souhait d'adhérer à un parti politique. Les résultats du tableau 3.4 montrent que cela semble bien être le cas : 58,3 % des femmes qui ont participé à ces formations souhaitent adhérer à l'un ou l'autre parti politique, et seulement 41,7 % ne souhaitent pas adhérer. En comparant ces résultats à ceux du tableau 3.1, il ressort un certain éveil politique des femmes politiques congolaises qui ont suivi les formations organisées par KAS. En effet, alors que 42,2 % de ces femmes qui ont suivi ces formations sont membres d'un parti politique (cfr. tableau n° 3.1), la proportion s'élève à 58,3 % pour celles

qui souhaitent adhérer à l'un ou l'autre parti politique après avoir suivi les formations assurées par la KAS. Par ailleurs, le tableau indique aussi que les femmes qui n'ont pas participé aux formations organisées par la KAS sont relativement plus nombreuses (62,5 %) à vouloir adhérer à un parti politique. Ces femmes devraient donc être considérées comme la nouvelle cible pour les prochaines formations que la KAS aura à organiser.

Tableau n°16 : Souhait des femmes d'adhérer à un parti politique selon qu'elles ont suivi ou non les formations de KAS

		Souhait d'adhérer à un parti politique			
		Oui	Non	Total	Effectif
Participation aux formations assurées par la Fondation Konrad Adenauer	Oui	58,3%	41,7%	100,0%	24
	Non	62,5%	37,5%	100,0%	16
	Total	60,0%	40,0%	100,0%	40

Cet éveil politique semble encore plus important en ce qui concerne la participation des femmes aux élections. En effet, 62,2 % des femmes qui ont suivi les formations assurées par la KAS ont participé aux élections, contre seulement 37,8 % qui n'y ont pas participé (tableau 3.5). Et les femmes qui n'ont pas participé à ces formations mais qui ont eu à participer aux élections sont relativement moins nombreuses (52,6 %) que celles qui ont suivi les formations (62,2 %).

Tableau n°17 : Participation des femmes aux élections selon qu'elles ont suivi ou non les formations de KAS

		Participation à une élection			
		Oui	Non	Total	Effectif
Participation aux formations assurées par la fondation Konrad	Oui	62,2%	37,8%	100,0%	45
	Non	52,6%	47,4%	100,0%	57
	Total	56,9%	43,1%	100,0%	102

3. Thèmes des prochaines formations proposés par les femmes pour accroître leur participation politique

Nous avons vu dans les chapitres précédents que pour favoriser une plus grande implication des femmes dans la vie politique, il est indispensable de renforcer leurs capacités. Les formations assurées par la Fondation Konrad Adenauer sont donc un atout et une grande opportunité pour la femme congolaise. Les femmes qui ont participé à l'enquête ont émis le vœu que la KAS organise ces formations sur les thèmes ci-après qui cadrent avec leurs préoccupations :

- Femme et gestion de la société
- Genre et participation politique de la femme
- Participation des femmes au processus électoral
- Femme congolaise face aux enjeux politiques du moment
- Engagement de la femme en politique
- L'art de communiquer des femmes leaders/ Leadership transformatif
- Techniques de mobilisation des masses

La participation de la femme congolaise à la politique est une réalité. Bien qu'elle soit effective, cette participation est encore insuffisante et plutôt difficile. Pour les femmes qui veulent s'engager dans la politique, elles doivent surmonter plusieurs obstacles pour y parvenir. Les obstacles identifiés sont de divers ordres. Les uns sont inhérents à la femme elle-même comme le manque de confiance en soi, les autres relèvent de l'environnement socioculturel dans lequel les femmes évoluent. Pour les obstacles dus à l'environnement, il a été fait mention du manque de solidarité entre femmes, des pesanteurs culturelles qui voudraient les confiner dans les rôles de second plan, et surtout de la pauvreté qui ne permet pas à la femme d'avoir les moyens de ses ambitions.

En dépit de ces obstacles qui expliqueraient les échecs de la femme congolaise aux élections, bon nombre de femmes ne désarment pas et leur implication dans la vie politique s'explique par diverses raisons : entre autres le souci de figurer parmi ceux qui décident sur la marche et l'avenir du pays, de contribuer à la lutte pour l'égalité de genre et la protection des droits humains des femmes, d'améliorer ses capacités en leadership grâce aux nombreuses formations mais aussi à la pratique du pouvoir.

Parmi les femmes enquêtées, celles qui ont participé aux formations organisées par la KAS apprécient fortement ces activités. Cette appréciation est jugée positive par la majorité des femmes quelles que soient leurs appartenances.

Ces formations semblent avoir élargi les perspectives des participantes qui en parlent avec beaucoup de fierté, notamment parmi les femmes de la société civile et celles des partis politiques. Cependant, quoique les femmes apprécient les efforts de la KAS au travers de son programme de formation, elles souhaitent que les thèmes de formation soient élargis pour rejoindre leurs préoccupations en matière de connaissances et de moyens d'action dans la politique.

Les femmes interrogées souhaitent que la KAS continue ses cycles de formation en élargissant les thèmes qui cadrent principalement avec leurs préoccupations. Même si cela n'a pas été dit d'une manière explicite, l'enquête a permis de comprendre que la plupart des femmes disaient : «sans pouvoir économique, il n'y a pas de pouvoir politique». Il y a donc lieu de prendre cela en considération dans les prochains cycles de formation.

Renforcer le pouvoir économique des femmes, c'est renforcer leur implication à la vie politique. Et une implication massive les rendrait capables d'apporter des améliorations significatives dans les conditions de vie de la population congolaise et dans la gestion de la chose publique.

Les résultats de cette étude nous conduisent à formuler les recommandations ci-après :

Recommandations	Recommandations adressées à...
1. Accroître le niveau d'instruction, et combattre l'analphabétisme et l'illettrisme des femmes congolaises	L'Etat congolais et ses partenaires du secteur de l'éducation
2. Œuvrer pour le changement des mentalités et des comportements concernant les normes sociales dégradantes	-L'Etat congolais et ses partenaires dans le domaine du genre, de la culture et du droit -Fondation Konrad Adenauer
3. Renforcer le pouvoir économique des femmes congolaises	-L'Etat congolais et ses partenaires dans le domaine de l'empowerment économique féminin -Fondation Konrad Adenauer
4. Mettre en application le principe constitutionnel de la parité et la discrimination positive	L'Etat congolais, les Partis politiques et les Organisations de la Société Civile
5. Développer une plus grande solidarité et plus de tolérance entre les femmes	-Organisations féminines, Organisations de la Société civile, Partis politiques -Fondation Konrad Adenauer
6. Accorder aux femmes plus de poids politique et de voix dans les Partis politiques	-Partis politiques et Organisations de la Société Civile -Fondation Konrad Adenauer
7. Assainir les mœurs au sein de la classe politique féminine congolaise	Partis politiques, Femmes politiques congolaises, Organisations féminines
8. Multiplier et diversifier les sessions de formation	Fondation Konrad-Adenauer et d'autres partenaires au développement, Organisations de la société civile, Partis politiques, ...

Bibliographie

- Akwety- Kale (2010), « Femmes et représentation : les élections législatives du 30 juillet 2006 en RDC », dans Elikia M'bokolo (sous la direction de), *Elections démocratiques en RDC – Dynamiques et perspectives*, Kinshasa, PNUD et OIF, pp 315-340.
- Alio, Mahaman, 2009, « L'Islam et la femme dans l'espace public au Niger », *Afrique et développement*, Vol. XXXIV, Nos 3&4, pp 111-128.
- Alpe, Y. et alii, (2005), *Lexique de sociologie*. Paris, éd. Dalloz
- Braud Philippe. www.le-politiste.com/2011/10/la-participation-politique
- Cishala Mapendo, J. (2014), *Genre et Leadership féminin dans la vie économique à Bukavu : défis et opportunités pour un développement local (1967-2012)*, Thèse de doctorat en Sciences Historiques, Université de Kinshasa.
- Coenen, Marie-Thérèse, 1999, *De l'égalité à la parité – Le difficile accès des femmes à la citoyenneté*, Bruxelles, Editions Labor, 89 P.
- Kapagama Pascal (2010), « Pauvreté et comportements électoraux en République Démocratique du Congo », dans Elikia M'bokolo (sous la direction de), *Elections démocratiques en RDC – Dynamiques et perspectives*, Kinshasa, PNUD et OIF, pp 249-270.
- [Hptt://www.creg.ac-versailles.fr/IMG/pdf/leadership.pdf](http://www.creg.ac-versailles.fr/IMG/pdf/leadership.pdf)
- Ngoma Binda et alii (2010), *Démocratie et participation politique : une évaluation des premiers pas dans la IIème République*, Afrimap et Open Society Foundations.

Nzege Kota Déborah, (2014), *in femmes et engagement politique en RDC, Kinshasa, Konrad Adenauer Stiftung*

PNUD-OIF, 2010, *Elections démocratiques en RDC – Dynamiques et perspectives*, Kinshasa.

RDC, 2010, *Eliminer la pauvreté en 2015 – Rapport pays 2010, République Démocratique du Congo*, Kinshasa.

Sineau, Mariette, 2004, *Parité – Le Conseil de l'Europe et la participation des femmes à la vie politique*, Strasbourg, Editions du Conseil de l'Europe, 85 p.

Soknhna Guèye, S. 2015, *Mouvements sociaux des femmes au Sénégal*, Dakar, CODESRIA.

UNESCO, 2015, *Femmes africaines, Panafricanisme et Renaissance africaine*, Paris, UNESCO.

Weber Max, 1963, *Le Savant et le Politique*, Paris, Editions 10/18, 221 p.

Annexe

Questionnaire Participation Politique des Femmes en RDC

REGIONAL CENTRE FOR RESEARCH
AND DOCUMENTATION ON WOMEN,
GENDER AND PEACE BUILDING
IN THE GREAT LAKES REGION
Under the Auspices of UNESCO



CENTRE REGIONAL DE RECHERCHE
ET DE DOCUMENTATION SUR LES FEMMES, LE
GENRE ET LA CONSTRUCTION DE LA
PAIX DANS LA REGION DES GRANDS-LACS
Sous les Auspices de l'UNESCO

Bonjour Madame,

Je réponds au nom de, je participe à une étude organisée par le centre régional de recherche et de documentation sur les femmes, le genre et la construction de la paix dans la région des grands-lacs sur la participation politique des femmes. Compte tenu de votre engagement dans les partis politiques/société civile, vous avez été sélectionnée pour participer à cette étude. Je vous remercie d'avance pour votre disponibilité à participer à cet entretien.

	Question/Modalité	Code
	Quel est votre niveau d'instruction ?	
1	1) Sans niveau 2) Primaire 3) Secondaire 4) Supérieur/universitaire	i__i
	Quel est votre statut matrimonial ?	
2	1) Célibataire 2) Marié 3) Divorcé 4) Veuf/veuve,	i__i
	Quelle est votre religion ?	
3	1) Catholique 2) Protestante 3) Kimbanguiste 4) Musulmane 5) Animiste 6) Autre à préciser	i__i
4	Province d'origine	
	Quelle est votre fonction ?	
5	1) Parlementaire, 2) Ministre, 3) Responsable de l'administration publique, 4) Autorité académique, 5) Autre à préciser.....	i__i

6 Avez-vous-déjà été candidate à une élection ? i__i
 1=Oui 2=Non (Si non allez à 11)

Si oui, la quelle

- 1) Présidentielle
- 2) Sénatoriale i__i
- 7 3) Députation nationale
- 4) Députation provinciale
- 5) Election locale

Quel a été votre statut lors de cette élection ?

- 8 1= Indépendante i__i
- 2= Candidate d'un parti politique

9 Avez-vous été élue ? i__i
 1=Oui 2=Non

- a. D'après vous, qu'est ce qui explique votre succès/
 échec aux élections ?

10

.....

- b. Qu'est ce qui peut vous motiver à repostuler
 après avoir échoué ?

11 Quelles sont les difficultés que les femmes éprouvent à
 se faire élire ?

.....

.....

12 Avez-vous déjà participé à une campagne électorale pour
 soutenir un candidat autre que vous ? i__i
 1=Oui 2=Non (Si non allez à 15)

13 Quel a été votre rôle dans cette campagne ?

14 Le (la) candidat (e) pour lequel (laquelle) vous avez fait campagne a-t-il (elle) été élu (e)? i _ i

1=Oui 2=Non

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous

- | | | |
|----|-------------------------------------|-------|
| | 1) Participé à une marche ? | i _ i |
| | 1) Assisté à un meeting ? | i _ i |
| | 2) Participé à la ville morte | i _ i |
| 15 | 3) Signé une pétition ? | i _ i |
| | 4) Participé à un débat politique ? | i _ i |
| | 5) Suivi les débats dans les médias | i _ i |

(Question à choix multiple répondre par oui=1 ou non=2)

Au cours des 2 dernières années, avez-vous initié :

- | | | |
|----|---------------------------|-------|
| | 1) une marche ? | i _ i |
| | 2) un meeting | i _ i |
| 16 | 3) une ville morte | i _ i |
| | 4) une pétition | i _ i |
| | 5) des conférences débats | i _ i |

(Question à choix multiple répondre par oui=1 ou non=2)

17 Etes-vous actuellement membre d'un parti politique ? i _ i
 1=Oui 2=Non (Si non allez à 22)

- 18 Votre parti peut être classé dans quel regroupement politique ? i__i
 1= Opposition 2= Majorité 3 = autres à préciser
- 19 Disposez-vous d'une carte d'adhésion à ce parti ? i__i
 1=Oui 2=Non
- 20 Quelle est votre fonction au sein de ce parti ?

- 21 Contribuez -vous financièrement à la vie du parti ?
 1=Oui 2=Non
- 22 Depuis 1990, avez-vous été membre d'un autre parti politique ?
 1=Oui 2=Non
- 23 Au total vous avez été membre de combien de parti depuis 1990? i__i
- 24 A quand remonte votre premier engagement politique ? (Année)
i__i__i__i__i
- 25 Quel âge aviez-vous au moment de votre premier engagement politique i__i
- 26 Etes-vous membre de la société civile ? i__i
 1=Oui 2=Non (Si non allez à 37)
- 27 Si oui à Q22, vous militez dans quelle organisation ?

- 28 Depuis quelle année êtes-vous membre de cette organisation. ? i__i
i__i__i__i__i

29 A quand remonte votre premier engagement dans une organisation de la société civile ? (Année)
i__i__i__i__i

30 Quel Age aviez-vous au moment de votre premier engagement dans une organisation de la société civile

31 Quelle est votre fonction dans cette organisation ?
.....

32 Au total depuis votre premier engagement jusqu'à aujourd'hui, vous avez été membre de combien d'organisations de la société civile ? (Nombre) i__i__i

33 Est-ce que votre engagement à ce réseau vous a aidé ou au contraire a freiné vos ambitions personnelles ?

1=Oui 2=Non

34 Vous n'avez jamais envisagé un jour d'adhérer à un parti politique ? i__i

1=Oui 2=Non (Si non, allez à 36)

Si oui, pourquoi ?
.....
.....
.....

36 Si non, pourquoi ?
.....
.....
.....

Au cours de l'année 2016, avez-vous participé à une quelconque activité politique suivante :

- 1) Marche ?
- 2) Meeting ?
- 37 3) Ville morte i__i
- 4) Pétition ?
- 5) Débat politique (animation & suivi)

(Question à choix multiple répondre par oui=1 ou non=2)

- 38 Avez-vous déjà bénéficié des formations organisées par la Fondation KONRAD i__i

1=Oui 2=Non (Si non, allez à 43)

- 39 Si oui, à quand remonte la dernière formation bénéficiée ? i__i
i__i__i__i__i

Quel a été le thème abordé lors de cette formation ?

- 40
-

De manière générale, comment appréciez-vous ces formations:

- 41 1) Très bonne i__i
- 2) Bonne
- 3) Moyenne
- 4) Médiocre

Si la fondation Konrad voudrait organiser une autre formation :

a) Quel thème privilégié ?

.....

b) Quel public devrait être ciblé ?

- 42
- | | | |
|----|-------------------------------------|------|
| 1) | Femmes politiques | i__i |
| 2) | Femmes de la société civile | |
| 3) | Femmes de l'administration publique | |
| 4) | Femmes entrepreneurs | |
| 5) | Femmes étudiantes | |
| 6) | Autres à préciser..... | |

Quelles sont d'après vous les obstacles à la participation des femmes à la vie politique

- 43
- | | | |
|----|---|------|
| 1) | Pesanteur culturelle | i__i |
| 2) | Pauvreté (manque de moyen financier) | i__i |
| 3) | Faible niveau d'instruction | i__i |
| 4) | Cadre institutionnel défavorable aux femmes | i__i |

(Question à choix multiple répondre par oui=1 ou non=2)

Quelles sont les mesures à mettre en place pour favoriser la participation de la femme dans la vie politique ?

- 44
-
-
-

Pourquoi les femmes sont –elles souvent confinées au niveau des partis politiques et des institutions publiques au poste en rapport avec le secteur social ?

- 45
- | | |
|--|---------|
| 1) Manque d’ambition | i ___ i |
| 2) Faible considération de la part des hommes | i ___ i |
| 3) Absence des capacités | i ___ i |
| 4) Faible représentation dans le staff des partis politiques | i ___ i |

(Question à choix multiple répondre par oui=1 ou non=2)

D’après vous, qu’est ce qui changerait si les femmes participent massivement à la vie politique ?

- 46
-
-

Numéro de téléphone.....

Email de l’enquêtée.....

Je vous remercie pour votre disponibilité

Guide d'entretien Participation Politique des Femmes en RDC

REGIONAL CENTRE FOR RESEARCH
AND DOCUMENTATION ON WOMEN,
GENDER AND PEACE BUILDING
IN THE GREAT LAKES REGION
Under the Auspices of UNESCO



CENTRE REGIONAL DE RECHERCHE
ET DE DOCUMENTATION SUR LES FEMMES, LE
GENRE ET LA CONSTRUCTION DE LA
PAIX DANS LA REGION DES GRANDS-LACS
Sous les Auspices de l'UNESCO

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES FEMMES POLITIQUES

I. Identification Profil

1. Âge,
2. Niveau d'instruction,
3. Profession
4. Statut matrimonial,
5. Adresse ;
6. N° Téléphone
7. Religion
8. Province d'origine
9. Appartenance à un parti politique / mouvement associatif,
10. Fonction actuelle au sein du parti/ Mouvement associatif

II. Connaissances/PARTICIPATION

1. Avez-vous déjà entendu parler de la participation politique ?
2. Qu'est qu'elle signifie pour vous ?
3. Au cours de l'année 2016, avez-vous participé à une quelconque activité politique ?
4. Si oui laquelle ?
5. Pourquoi avez-vous participé à cette activité?
6. Avez-vous déjà été candidate à une des élections ? Si oui, avez-vous été élue ? Qu'est qui justifie votre succès/ échec ?
7. Si non quelles en sont les causes et quelles stratégies comptez-vous adoptez pour réussir aux prochaines élections ?
8. Parlez- nous de votre parcours politique / mouvements associatifs. (Au total depuis votre premier engagement jusqu'aujourd'hui, vous avez été membre de combien d'organisation de la société civile/partis politiques ?)
9. Est-ce que votre engagement à ces réseaux vous a aidé à progresser ou a freiné vos ambitions personnelles ?

III. Attitudes

1. Quels ont été les attitudes des autres membres de la communauté face à votre candidature ? (frein ou encourageant) et selon vous, pour quelles raisons ?
2. Comment les autres femmes perçoivent les candidatures féminines ?

IV. Stratégies

1. Avez-vous une stratégie avant d'être candidate?
2. Quelles stratégies mettriez-vous en place pour stimuler les autres femmes et jeunes filles à adhérer dans les parties politiques/ mouvements associatifs ?

V. Opinions

1. En quoi les différentes formations organisées par la fondation KONRAD vous ont-elles aidées ?

VI. Souhait/Aspirations

1. Quelles sont vos aspirations ?
2. Etes-vous satisfaite des formations organisées par la fondation KONRAD ? Si oui, pourquoi ? Si non, qu'est-ce que vous aimeriez que la fondation change ?
3. Etes- vous satisfaite de votre situation actuelle ? Si oui, pourquoi et si non, qu'est-ce que vous aimeriez changer?

Je vous remercie pour votre disponibilité

